



Rapport Général

2019 – 2020

1^{er} MARS 2021

Sommaire

Édito de la Directrice Nationale de l'UNSS	Page 4
1. L'UNSS et son fonctionnement	Page 5
1.1. Statuts et missions	
1.2. Relations institutionnelles	Page 6
2. Les organes de direction	Page 7
2.1. Assemblée Générale	
2.2. Le Conseil d'Administration	
2.3. La Direction Nationale	Page 8
3. Les organismes déconcentrés	Page 9
3.1. Convocation des Instances	
4. Les moyens humains	Page 14
4.1. Les cadres	
4.2. Les personnels de droit privé	Page 15
4.3. Représentation	
4.4. Service Civique	
5. Outils de Pilotage	Page 17
5.1. Règlement Fédéral	
5.2. Fiches Sport	
5.3. Les Lettres Circulaires	Page 18
5.4. COPIL national pour le PNDSS	
5.5. Les différents GUIDES	Page 19
5.6. L'UNSS en Chiffres et en Images	Page 19
5.7. L'UNSS en quelques chiffres	
5.8. OPUSS et « La Vie des AS »	Page 24
6. Accessibilité – « AIR »	Page 29
6.1. Les sports pratiqués	
6.2. Les districts UNSS	Page 31
6.3. Les animateurs d'AS	
6.4. Les championnats de France	Page 33
6.5. Les Sections Sportives Scolaires	Page 37
6.6. La territorialisation et la politique de la ville – Sport Scolaire en milieu rural, urbain et ZZR	Page 39
6.7. Le décrochage scolaire	Page 39
6.8. Mixité et pratiques des filles	Page 40
6.9. Le <i>Sport Partagé</i>	Page 43
6.10. Le sport à l'International	Page 47
7. Innovation – « AIR »	Page 50
7.1. Innovations liées à la Covid 19	
7.2. Nouvelles pratiques	Page 53
7.3. Expérimentations issues des territoires	Page 55

7.4.	Développer les compétences professionnelles des élèves	Page 56
7.5.	Communication	Page 61
8.	Responsabilisation – « AIR »	Page 64
8.1.	Jeunes Officiels – Vers une génération responsable	
8.2.	Dossier Éthique	Page 71
8.3.	Impliquer les parents	Page 76
8.4.	Santé – Bien-Être	Page 77
8.5.	Éco-responsabilité	Page 80
9.	Représentation des thématiques dans les territoires	Page 83
10.	Conclusion	Page 84
10.1.	Anticiper et se projeter autour de trois configurations possibles pour une rentrée de qualité – Propositions de la Direction Nationale	
10.2.	Courrier de la Directrice Nationale vers les chefs d'Établissements, Présidents des Associations Sportives	Page 89

Édito de la Directrice Nationale de l'UNSS

Le rapport d'activités qui vous est présenté est la synthèse de l'ensemble des manifestations et mises en œuvre réalisées au cours de l'année scolaire 2019 - 2020.

Structuré pour rendre compte de la diversité des domaines investis par l'UNSS et le sport scolaire, ce rapport s'inscrit dans une nouvelle démarche dont l'objectif premier est de mieux circonscrire les actions réalisées dans les différents territoires.

La fédération UNSS réparties en 130 services en France métropolitaine mais aussi dans les DOM, trouve sa cohérence par le cadre commun fourni à toutes les structures déconcentrées. Toutefois les histoires de territoires, les choix liés aux politiques publiques concertées, les ressources disponibles conduisent à des productions et manifestations qui accompagnent différemment le développement de la pratique sportive chez les jeunes issus des collèges et des lycées, tout comme le travail autour de l'engagement associatif.

Ainsi et malgré la période très difficile vécue par tous du fait de la Covid 19, il est important de montrer que le sport scolaire ne s'est jamais arrêté et qu'il a très concrètement illustré le « **I** » de l'acronyme « **AIR** » qui caractérisait le PNDSS 2016 - 2020.

Je vous laisse donc vous plonger dans ce nouveau rapport qui présente tout à la fois :

- Les outils qui ont été réalisés pour mieux piloter les structures en territoires et garantir la cohérence d'ensemble et les motifs d'agir de l'UNSS,
- Les thématiques investies à partir des pratiques sportives dans des modalités variées (compétitives, promotionnelles ou événementielles),
- Les actions participant à la construction de « la génération responsable » dans les fonctions historiques de juges ou d'arbitres mais également dans de nouvelles tendances révélatrices de la richesse des compétences des animateurs d'AS et des partenariats possibles avec notre structure.

Cette année encore, l'ensemble des cadres UNSS, où qu'ils soient basés sur le territoire français, a eu à coeur par les engagements et les propositions mises en œuvre de faire reconnaître l'impact et la force du sport scolaire. Outil propre à l'école il permet par son positionnement à l'interface entre le monde scolaire et le monde extra scolaire, de travailler avec les collectivités territoriales sur la compétence jeunesse, de faire le lien avec les différents clubs sportifs pour assurer une pérennité de pratique, de s'inscrire dans un parcours sportif et de lutter contre la sédentarité. De plus, ciblé sur un public jeune et au coeur de leur système de formation, il doit permettre de faire émerger des talents, de détecter de futurs espoirs sportifs et de participer à la réussite des parcours de formation.

Caractérisé par les jeunes et leurs parents comme un temps de rencontres et de découvertes, de partages et de plaisirs, le sport scolaire a également montré cette année qu'il avait la capacité de s'adapter en période de crise sanitaire.

Ses relais que sont les enseignants d'EPS, animateurs des associations sportives ainsi que les cadres UNSS, constituent les maillons forts d'un système éducatif qui n'a pas son égal partout ailleurs dans le monde et qu'il nous faut donc préserver avec convictions.

1. L'UNSS et son fonctionnement

1.1. Statuts et missions

1.1.1. Cadre réglementaire et statutaire

L'UNSS, fédération sportive de l'éducation nationale pour les collèges et les lycées, présente par son statut de type associatif et sa mission de service public une bivalence qui fait toute son originalité et sa force au sein de l'école et du mouvement sportif français et international : cela lui permet de combiner souplesse et efficacité du système associatif avec les moyens humains et financiers de l'État.

L'UNSS a été créée en décembre 1977 sous le régime de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux contrats d'association. Conformément aux dispositions du code de l'éducation, ses statuts ont été approuvés par un décret en conseil d'État du 29 juin 2015.

Conformément au code de l'éducation, Les Associations Sportives (AS) obligatoirement créées dans tous les établissements du second degré, bénéficient de l'aide de l'État et les collectivités territoriales peuvent concourir à leur développement.

Les associations sportives des établissements publics du second degré sont obligatoirement affiliées à l'UNSS et présidées par les chefs d'établissements. Les AS des établissements de l'enseignement privé peuvent s'affilier à l'UNSS.

Les enseignants d'EPS participent à l'animation de l'AS, en consacrant 3 heures forfaitaires comprises dans leur service, conformément au décret n°2014-460 du 7 mai 2014 relatif à la participation des enseignants d'éducation physique et sportive aux activités sportives scolaires volontaires des élèves.

La présidence de droit du Ministre, la représentation de l'administration de l'Éducation Nationale et du ministère des sports, les moyens que lui attribue l'État, les références aux codes de l'éducation et du sport inscrivent fortement l'UNSS dans sa mission de service public.

Ses statuts lui imposent :

- Des organes centraux : l'Assemblée Générale (AG), le Conseil d'Administration (CA) et la direction nationale,
- Des organismes déconcentrés dans chaque académie et département, conseils et directions.

À chaque instance siègent :

- Les représentants de l'État,
- Des organisations professionnelles,
- Des collectivités et du monde sportif,
- Des parents d'élèves,
- Les représentants des Associations Sportives,
- Et des élèves.

1.1.2. Missions

L'article premier des statuts de l'UNSS prévoit que : « *L'association dite Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives, composantes de l'éducation physique et sportive et l'apprentissage de la vie associative par les élèves qui ont adhéré aux associations sportives des établissements du second degré.* »

Elle a donc une double responsabilité, celle d'organiser la rencontre sportive et de promouvoir la vie associative dans les établissements scolaires en cohérence avec les objectifs éducatifs déclinés par la circulaire et notes de service relatives au sport scolaire.

L'UNSS s'est fixée à partir de son plan national de développement du sport scolaire 2016 - 2020 « **AIR** », des principes d'action qui font son ADN :

- **Accessibilité**
« *Pour un sport scolaire ambitieux, démocratisé et accessible à tous les publics, sur tous les territoires, ouvert sur le monde* »,
- **Innovation**
« *Pour un sport scolaire innovant, s'appuyant sur les besoins et attentes des licenciés, qui promeut sa différence par l'ouverture et la créativité* »,
- **Responsabilité**
« *Pour un sport scolaire éthique, solidaire, démocratique et responsable, pour favoriser l'engagement, le vivre ensemble et les projets collectifs* ».

1.2. Relations institutionnelles

L'UNSS agit en liaison étroite avec le mouvement sportif et différentes organisations afin d'établir une cohérence pédagogique : à ce titre les conventions bilatérales sont signées avec la quasi-totalité des fédérations délégataires avec lesquelles sont constituées les commissions mixtes nationales, régionales et départementales chargées d'assurer l'organisation et le suivi de chaque discipline.

Par ailleurs les conventions pentapartites sont signées entre les fédérations délégataires, l'UNSS, l'USEP ainsi que le ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

L'ensemble de ces conventions constitue un vaste champ de mise en œuvre des moyens au bénéfice du développement du sport scolaire.

2. Les organes de direction

2.1 L'Assemblée Générale

Elle est composée de 66 membres, représentants du ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, des associations sportives, des syndicats, des parents d'élèves, du mouvement sportif, des élèves et des représentants des collectivités territoriales.

Présidée par le Ministre de l'Éducation Nationale ou son représentant, elle se réunit une fois par an.

Cette Assemblée Générale est l'organe souverain de l'UNSS.

Elle définit, oriente et contrôle la politique générale de l'association. Elle fixe le montant des cotisations et les modalités d'adhésion.

Pour l'année 2019 - 2020, les Assemblées Générales se sont réunies le 28 janvier 2020 et le 30 juin 2020 à Paris.

2.2 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est chargé de mettre en œuvre les décisions prises à l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration présente à l'Assemblée Générale les projets de budget et les comptes rendus financiers de l'UNSS.

Selon une composition calquée sur celle de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration comprend 24 membres. Il est en charge d'étudier des propositions liées au fonctionnement de l'UNSS qui seront présentées pour validation à l'Assemblée Générale.

Il met en œuvre les orientations définies par l'Assemblée Générale :

- États financiers,
- Budget,
- Questions administratives,
- Questions sportives,
- Préparation des grandes décisions de l'Assemblée Générale,
- Préparation de la tenue de l'Assemblée Générale (ordre du jour),
- Questions diverses.

Le conseil d'administration s'est réuni 3 fois durant l'année scolaire 2019 - 2020 :

- Le 8 octobre 2019,
- Le 3 décembre 2019,
- Le 19 mai 2020.

2.3 La Direction Nationale

Elle se compose d'une directrice, de 10 directeurs adjoints, de la secrétaire générale, du directeur des sports, du directeur de la communication et du directeur des systèmes d'information

Elle se réunit tous les quinze jours. Elle est plus particulièrement chargée de :

- Créer les modalités d'application des décisions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale,
- Étudier les dossiers nécessaires aux prises de décision,
- Élaborer les calendriers nationaux,
- Traiter de toutes les questions d'actualité du sport scolaire.

Les postes de directeurs nationaux adjoints sont pourvus par des fonctionnaires de l'État détachés auprès de l'UNSS et placés sous l'autorité du Directeur de l'UNSS. Leur cadre de fonctionnement est défini par des lettres de mission.

3. Les organismes déconcentrés

Au niveau des académies et des départements, le sport scolaire s'organise autour de deux structures déconcentrées :

- Les conseils régionaux UNSS (CRUNSS) et conseils départementaux UNSS (CDUNSS), chargés de définir la politique du sport scolaire de leur échelon,
- Les directions des services régionaux et départementaux, chargées de mettre en œuvre les politiques définies par les instances nationales et d'assurer toutes les organisations de manifestations.

3.1. Convocations des instances

	Nombre de CRUNSS et CDUNSS de SEPT 2018 à JUIN 2019	Nombre de CRUNSS et CDUNSS de SEPT 2019 à JUIN 2020
SR Aix Marseille	1 CRUNSS et 4 CDUNSS	0 (reporté) et 6 CDUNSS
SD Alpes de Haute Provence	1	1
SD Hautes Alpes	0	2
SD Bouches du Rhône	2	2
SD Vaucluse	1	1
SR Amiens	2 CRUNSS et 3 CDUNSS	1 CRUNSS et 3 CDUNSS
SD Aisne	1	1
SD Oise	1	1
SD Somme	1	1
SR Besançon	1 CRUNSS et 7 CDUNSS	1 CRUNSS et 4 CDUNSS
SD Doubs	2	1
SD Jura	2	1
SD Haute Saône	1	1
SD Territoire de Belfort	2	1
SR Bordeaux	2 CRUNSS et 7 CDUNSS	1 CRUNSS et 9 CDUNSS
SD Dordogne	1	2
SD Gironde	1	1
SD Landes	2	1
SD Lot et Garonne	1	3
SD P Atlantiques (Béarn)	1	1
SD P Atlantiques (Pays Basque)	1	1
SR Caen	2 CRUNSS et 5 CDUNSS	1 CRUNSS et 4 CDUNSS
SD Calvados	2	2
SD Manche	1	1
SD Orne	2	1

SR Clermont Ferrand	2 CRUNSS et 4 CDUNSS	0 (reporté) et 4 CD UNSS
SD Allier	1	1
SD Cantal	1	1
SD Haute Loire	1	1
SD Puy de Dôme	1	1
SR Corse	2 CRUNSS et 1 CD2A - 1 CD2B	0 (reporté) et 1 CD2B
SR Créteil	2 CRUNSS et 6 CDUNSS	0 (reporté) et 4 CDUNSS
SD Seine et Marne	2	1
SD Seine Saint Denis	2	2
SD Val de Marne	2	1
SR Dijon	1 CRUNSS et 4 CDUNSS	0 (reporté) et 4 CDUNSS
SD Côte d'Or	1	1
SD Nièvre	1	1
SD Saône et Loire	1	1
SD Yonne	1	1
SR Grenoble	2 CRUNSS et 6 CDUNSS	0 (reporté) et 5 CDUNSS
SD Ardèche	2	1
SD Drôme	1	1
SD Isère	1	1
SD Savoie	1	1
SD Haute Savoie	1	1
SR Lille	0 CRUNSS et 3 CDUNSS	1 CRUNSS et 3 CDUNSS
SD Nord	1	1
SD Pas de Calais	2	2
SR Limoges	2 CRUNSS et 6 CDUNSS	1 CRUNSS et 5 CDUNSS
SD Corrèze	2	1
SD Creuse	2	2
SD Haute Vienne	2	2
SR Lyon	1 CRUNSS et 6 CDUNSS	0 (reporté) et 5 CDUNSS
SD Ain	1	2
SD Loire	2	2
SD Rhône	2	1
SR Montpellier	2 CRUNSS et 8 CDUNSS	0 (reporté) et 7 CDUNSS
SD Aude	2	0
SD Gard	1	1
SD Hérault	2	2
SD Lozère	2	2
SD Pyrénées Orientales	1	2

SR Nancy/Metz	1 CRUNSS et 4 CDUNSS	1 CR UNSS et 4 CDUNSS
SD Meurthe et Moselle		1
SD Meuse	1	1
SD Moselle	1	1
SD Vosges	1	1
SR Nantes	1 CRUNSS et 5 CDUNSS	0 (reporté) et 5 CDUNSS
SD Loire Atlantique	1	1
SD Maine et Loire	1	1
SD Mayenne	1	1
SD Sarthe	1	1
SD Vendée	1	1
SR Nice	2 CRUNSS et 3 CDUNSS	1 CRUNSS et 4 CDUNSS
SD Alpes Maritimes	1	2
SD Var	2	2
SR Orléans-Tours	2 CRUNSS et 6 CDUNSS	0 (reporté) et 2 CDUNSS
SD Cher	1	0
SD Eure et Loir	1	1
SD Indre	1	1
SD Indre et Loire	1	0
SD Loir et Cher	1	0
SD Loiret	1	0
SR Paris	2 CRUNSS	1 CRUNSS
SR Poitiers	2 CRUNSS et 5 CDUNSS	1 CRUNSS et 5 CDUNSS
SD Charente	1	1
SD Charente Maritime	1	1
SD Deux-Sèvres	1	1
SD Vienne	2	2
SR Reims	1 CRUNSS et 3 CDUNSS	1 CRUNSS et 5 CDUNSS
SD Ardennes	0	1
SD Aube	1	2
SD Marne	1	1
SD Haute Marne	1	1
SR Rennes	1 CRUNSS et 4 CDUNSS	1 CRUNSS et 4 CDUNSS
SD Côtes d'Armor	1	1
SD Finistère	1	1
SD Ille et Vilaine	1	1
SD Morbihan	1	1
SR Rouen	3 CRUNSS et 4 CDUNSS	1 CRUNSS et 5 CDUNSS
SD de l'Eure	2	2
SD Seine Maritime	2	3

SR Strasbourg	1 CRUNSS et 2 CDUNSS	0 (reporté) et 2 CDUNSS
SD Bas-Rhin	1	1
SD Haut Rhin	1	1
SR Toulouse	1 CRUNSS et 9 CDUNSS	1 CRUNSS et 9 CDUNSS
SD Ariège	1	1
SD Aveyron	1	1
SD Haute Garonne	2	2
SD Gers	1	1
SD Lot	1	1
SD Hautes Pyrénées	1	1
SD Tarn	1	1
SD Tarn et Garonne	1	1
SR Versailles	2 CRUNSS et 7 CDUNSS	1 CRUNSS et 8 CDUNSS
SD Yvelines	2	2
SD Essonne	2	2
SD Hauts-de-Seine	2	2
SD Val d'Oise	1	2
SR Guadeloupe	1 CRUNSS	1 CRUNSS en visio
SR Guyane	1 CRUNSS	0 (reporté)
SR Martinique	1 CRUNSS	0 (reporté)
SR La Réunion	2 CRUNSS	1 CRUNSS
SR Mayotte	2 CRUNSS	1 CRUNSS
	45 CRUNSS pour 62 attendus (31 régions) 72 %	18 CRUNSS pour 62 attendus (31 régions) 29 %
	121 CDUNSS pour 190 attendus (95 départements) 63 %	115 CDUNSS pour 190 attendus (95 départements) 60,5%
		65 ont tenu 1 seul CDUNSS 23 ont tenu 2 CDUNSS 2 ont tenu 3 CDUNSS)

Le nombre de CRUNSS, tous effectués en présentiel (sauf 1), a fortement chuté en lien avec l'arrivée de la Covid 19, ce qui n'est pas le cas des CDUNSS. Tous les reports de CRUNSS sont envisagés avant la fin de l'année en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. La direction nationale de l'UNSS a incité les cadres UNSS à proposer des réunions en visio-conférence.

Conformément aux textes ministériels, les politiques du sport scolaire définies localement doivent être inscrites dans les projets académiques et, conformément aux statuts, respecter les orientations nationales. Les directeurs des services régionaux et départementaux ont pour mission de proposer aux autorités académiques un plan de développement du sport scolaire, bâti par les instances départementales et académiques en concertation avec les acteurs locaux.

Focus

« Le conseil régional de l'UNSS de l'académie de Poitiers se réunit au moins deux fois par an. Il est convoqué par le recteur ou la rectrice en tant que Président(e). Il définit la politique académique du sport scolaire, au carrefour des orientations nationales UNSS et du projet du rectorat. Dans l'académie de Poitiers, il nous semble important que le CRUNSS ne soit pas une simple chambre d'enregistrement de données chiffrées et de rapports. Nous préférons qu'il soit un lieu de débats avec les partenaires présents, sur les orientations choisies, qu'elles soient budgétaires et/ou pédagogiques afin d'être au service des élèves qui sont confiés à l'institution. Autrement dit, les documents envoyés à l'avance aux membres du CRUNSS sont donc parcourus dans un premier temps avec des précisions apportées si nécessaire, au profit des échanges afin de contribuer au développement du sport scolaire dans notre académie : la déclinaison du PNDSS 2020 - 2024 au niveau académique en est un exemple concret. ».

Monsieur Vincent MICHAUD, directeur régional UNSS de Poitiers, conseiller technique pour le sport scolaire auprès du Recteur de l'académie de Poitiers

« Le conseil départemental UNSS possède un rôle essentiel pour le développement du sport scolaire dans un département. 1 à 2 réunions par an permettent de faire des bilans, réfléchir sur des thèmes qui sont souvent identiques ailleurs et tracer des perspectives pour la jeunesse. Le sport scolaire touche les jeunes sur tout le territoire. Cette réalité a été bien comprise par la représentante du conseil départemental. Cette instance est le lieu essentiel pour valoriser auprès de nos nombreux partenaires tout ce qui se fait dans les AS. C'est l'occasion de mettre en avant tout le travail au quotidien effectué par les enseignants – animateurs d'AS. Très souvent cela permet d'accentuer nos actions, de mieux les valoriser car elles sont mieux comprises par les chefs d'établissement et les collectivités et les comités sportifs fédéraux. De plus il est à noter qu'au fil des ans les partenaires sont de plus en plus présents à ces réunions. En quelques années nous avons gagné en partenariat avec les comités, en lisibilité envers les collectivités, en reconnaissance pour les AS et les licenciés. ».

Monsieur Jean Marc BUSSY, directeur départemental UNSS de l'Aube, conseiller technique pour le sport scolaire auprès du DASEN de l'Aube

4. Les moyens humains

4.1. Les cadres

- 11 Directeurs nationaux adjoints, détachés,
- 31 Directeurs de service régional,
- 28 Directeurs adjoints de service régional auprès de l'académie, affectés en tant que conseillers techniques pour le sport scolaire auprès du Recteur / Rectrice,
- 115 Directeurs et adjoints chargés d'un département, affectés en tant que conseillers techniques pour le sport scolaire auprès de l'IA DASEN,

Cadres UNSS :

- 10 professeurs agrégés,
- 154 professeurs EPS,
- 12 chargés d'enseignement,
- 1 professeur des écoles,
- 1 professeur de lycée professionnel,
- 1 attaché d'administration.

On dénombre : 61 femmes et 124 hommes.

Les postes de directeurs et adjoints régionaux, départementaux sont pourvus par des fonctionnaires de l'État, essentiellement enseignants d'EPS, affectés auprès des services académiques, sous l'autorité des recteurs et IA-DASEN et dont les missions sont définies dans la note de service n°2016-043 du 21 mars 2016.

Une fiche poste a été réalisé afin de définir les missions des directeurs.

4.1.1. Répartition par académie (personnel cadre)

Académie	NB Cadres	Académie	NB Cadres	Académie	NB Cadres	Académie	NB Cadres
Aix/Marseille	7	Dijon	6	Lyon	7	Paris	4
Amiens	5	DN	14	Martinique	1	Poitiers	5
Besançon	6	Grenoble	8	Mayotte	2	Reims	6
Bordeaux	9	Guadeloupe	1	Montpellier	8	Rennes	6
Caen	5	Guyane	1	Nancy/Metz	7	Rouen	5
Clermont-Ferrand	6	La Réunion	2	Nantes	8	Strasbourg	4
Corse	2	Lille	8	Nice	4	Toulouse	11
Créteil	8	Limoges	4	Orléans/Tours	8	Versailles	12

4.2. Les personnels de droit privé

- 156 personnes sont employées sur l'ensemble des services,
- 4 CDD dont 0 en contrat aidé et 152 CDI dont 131 équivalent temps plein.

4.2.1. Répartition par académie

La première colonne (7 pour Aix-Marseille) correspond au nombre des fonctionnaires détachés à l'UNSS dans l'académie Aix-Marseille

La deuxième colonne (6 pour Aix-Marseille) correspond au nombre des personnels de droit privé dans l'académie Aix-Marseille

Académie			Académie			Académie			Académie		
Aix/Marseille	7	6	Dijon	6	4	Lyon	6	5	Paris	4	4
Amiens	4	3	DN	18	14	Martinique	1	1	Poitiers	7	7
Besançon	3	3	Grenoble	8	6	Mayotte			Reims	3	3
Bordeaux	7	7	Guadeloupe	1	1	Montpellier	5	5	Rennes	3	2
Caen	5	4	Guyane			Nancy/Metz	5	5	Rouen	3	2
Clermont-Ferrand	4	3	La Réunion	3	2	Nantes	6	5	Strasbourg	4	3
Corse	1	1	Lille	7	6	Nice	5	4	Toulouse	3	3
Créteil	8	7	Limoges	4	4	Orléans/Tours	5	3	Versailles	9	8

4.3. Représentation

Les personnels de l'UNSS sont représentés au comité d'entreprise, aux réunions des délégués du personnel et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

En 2019 – 2020, 6 réunions du SE se sont déroulées, et 2 réunions du CHSCT.

4.4. Service Civique et SNU

L'UNSS est agréée pour l'accueil des jeunes de 16 à 25 ans désirant effectuer un service civique.

Les missions proposées par l'UNSS sont définies selon 4 principaux thèmes :

- Sport : Promouvoir la santé par la pratique d'une activité sportive,
- Sport : Sensibiliser les associations sportives et les élèves aux éco-gestes pour une pratique sportive respectueuse de l'environnement,
- Éducation pour tous : Sensibiliser les élèves des associations sportives à l'éthique sportive,
- Sport : Contribuer à la pratique sportive des publics éloignés.

16 jeunes volontaires, comme en 2018 – 2019, ont exercé leur service civique à l'UNSS en 2019 - 2020 sur les missions suivantes :

Thème	Intitulé	Nb Volontaires
Sport	Contribuer à la pratique sportive des publics éloignés	8
Éducation pour tous	Sensibiliser les élèves des Associations Sportives à l'éthique sportive	6
Sport	Promouvoir la santé par la pratique d'une activité sportive	2

Inscrire l'UNSS dans l'accueil des jeunes effectuant leur service national universel (SNU)

« Le service national universel (SNU) est un dispositif qui se déploie en plusieurs phases. Une première phase expérimentale s'est mise en place sur des sites pilotes. Le premier bilan révèle un plébiscite des activités physiques et sportives par le public volontaire. Dans la perspective de l'accueil d'un public plus large, l'expertise de l'UNSS sur la prise en charge de l'hétérogénéité des futures cohortes est un atout à mettre au service du SNU.

L'UNSS a décidée de s'inscrire dans la mise en œuvre du SNU en engageant un travail de réflexion avec les ministères en charge du dispositif et son agence dédiée. Plusieurs modalités de participation ont été dégagées afin de poursuivre des objectifs :

- Valorisation des acquis de l'expérience pour les jeunes,
- Reconnaissance des engagements sur du long terme,
- Contribution à l'augmentation du nombre de pratiquants (Intention présidentielle de +3millions à l'horizon 2024),
- Incitation à la continuité de la pratique et au lien entre les fédérations du mouvement sportif,
- Lutte contre la sédentarité,
- Élargissement de l'expertise pédagogique de l'encadrement du SNU ».

5. Outils de Pilotage

5.1. Règlement Fédéral

Le Règlement Fédéral est le texte qui définit les règles communes à tous les sports et aux activités artistiques pour une période 4 ans, 2020 – 2024. ». Notamment les conditions de participation dans les 2 niveaux de compétitions, championnats par équipe d'établissement et championnat excellence.

Il a évolué ces 8 dernières années avec l'apport des CMD, CMR et CMN.

Il comprend également « le Plan Pluriannuel des Championnats de France » pour la période 2020 – 2024.

5.1.1. Sa conception

- Un premier texte a été présenté en 2018 au séminaire des cadres UNSS à Lège Cap Ferret,
- De nombreuses contributions issues des cadres UNSS ou de collègues animateurs d'Association Sportive ont enrichi ce texte,
- Un questionnaire en décembre 2019, auprès des cadres UNSS et de tous les coordonnateurs de district, largement renseigné (près de 70% de réponses et plus de 4 000 propositions et commentaires), a permis d'en affiner le contenu,
- Le séminaire des Délégués Techniques de janvier 2020 à Tours, avait comme seul « Ordre du Jour » le Règlement Fédéral,
- Une consultation du COPIL PNDSS a été organisée,
- Une consultation des élus des AS a été organisée,
- Une consultation des syndicats a été organisée.

5.1.2. Vote à l'Assemblée Générale du 30 juin 2020

Le Règlement Fédéral 2020 – 2024 a été voté lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2020, avec toutefois un nombre important d'abstentions.

Ces abstentions étaient dues au manque d'informations concernant « Les Jeux des Jeunes ».

En effet avec la pandémie, nous n'avons pas pu préciser les protocoles de ces « Jeux des Jeunes ».

Des relations avec le CNOSF ont repris, et des propositions concrètes seront présentées lors des prochaines instances.

5.2. Fiches Sport

Les Fiches Sport, sont les documents référence par sport et activités artistiques, elles ont été envoyées avant le 14 juillet à 95 % (comme la Directrice s'y était engagée).

Ce calendrier permet aux CMR et CMD, de se projeter sur les rencontres 2021.

Il y a désormais :

- 1 Fiche Sport « Dispositions générales », qui regroupe les règles communes à tous les sports et activités artistiques
- Des Fiches Sports spécifiques par sport et activités artistiques

5.3. Les Lettres Circulaires

Elles sont envoyées à tous les services UNSS

- Lettre Circulaire N°1 ADM DIR / Orientations générales 2019 - 2020,
- Lettre Circulaire N°2 ADM DIR,
- Lettre Circulaire Affiliations,
- Lettre Circulaire Achats,
- Lettre Circulaire Assurance,
- Lettre Circulaire Service Civique.

5.4. COPIL national pour le PNDSS

Dans une logique de concertation de toutes les parties prenantes du fonctionnement du sport scolaire, la direction nationale a décidé depuis 2016 de créer un comité national de pilotage en charge de l'élaboration des PNDSS 2016 - 2020, puis 2020 - 2024, validés à l'unanimité lors des assemblées générales. Ce dernier point traduit la concrétisation de cette démarche collégiale de construction d'un plan national respectant les avis de tous et trouvant son application dans les territoires par le biais des PADSS et des PDDSS.

« Quand les nouveaux enjeux deviennent structurants, ce sont les forces qui les ont posés qui en bénéficient. Le Plan National de Développement du Sport Scolaire 2020 - 2024 en est déjà la parfaite illustration. Tout au long de la réflexion initiée et menée, la démarche créatrice a eu pour but d'envisager des pistes, voire des solutions, aux problématiques que l'UNSS, dans toutes ses composantes, rencontre au quotidien ou qui surviendront inéluctablement dans les prochaines années. Loin de l'arrogance des certitudes, la performance résulte de l'harmonie manifestée dans l'engagement pour une vraie cause. Aussi et avec les « bonnes manières » qui ont présidé aux travaux de sa conception, le Plan National de Développement du Sport Scolaire 2020 - 2024 constitue un vecteur de la première importance pour l'UNSS, au profit de tous, et des élèves en particulier. Il se veut aussi un outil de juste gouvernance qui pourra inspirer le monde sportif ou, à tout le moins, témoigner de notre volonté de promouvoir le sport. »

Monsieur Paul André Tramier : membre du Conseil d'Administration du CNOSF et du COPIL UNSS

« La refonte du PNDSS s'est voulue progressive, participative et pluraliste. Un comité de pilotage ad hoc constitué en 2019 pour mener la démarche à son terme, a rassemblé toutes les composantes de l'UNSS ; il s'est réuni à différentes reprises, tant pour aborder la question du bilan du précédent plan que de réfléchir sur les axes prioritaires d'intervention de l'UNSS pour la période 2020 - 2024. La connexion des membres du comité de pilotage avec les acteurs de terrain s'est avérée centrale pour faire remonter les préoccupations des acteurs, l'avancée des plans de développement locaux et les enjeux sportifs et éducatifs dans les territoires.

Le comité a travaillé de manière progressive et assidue. Il a notamment : analysé l'avancement des plans locaux, préparé et analysé les enquêtes auprès des chefs d'établissement, professeurs d'EPS, parents et élèves et comparé les résultats avec l'enquête 2016, discuté du bilan du précédent PNDSS, examiné les indicateurs et leurs évolutions ainsi que les préoccupations et difficultés remontées du terrain. Cette construction progressive a été déterminante pour s'assurer que le PNDSS soit objectif, partagé, équilibré et ambitieux. »

Thibaut DESJONQUERES : Société « Pluricité ».

5.5. Les différents GUIDES

Guide animateur Cliquez [ICI](#)

Guide Coordo Cliquez [ICI](#)

Guide Parents Cliquez [ICI](#)

Guide Président Cliquez [ICI](#)

5.6. L'UNSS en Chiffres et en Images

Depuis cette année, la Direction Nationale publie un document appelé : « L'UNSS en Chiffres et en Images ».



Lien pour lecture de l'UNSS en chiffres Cliquez [ICI](#)

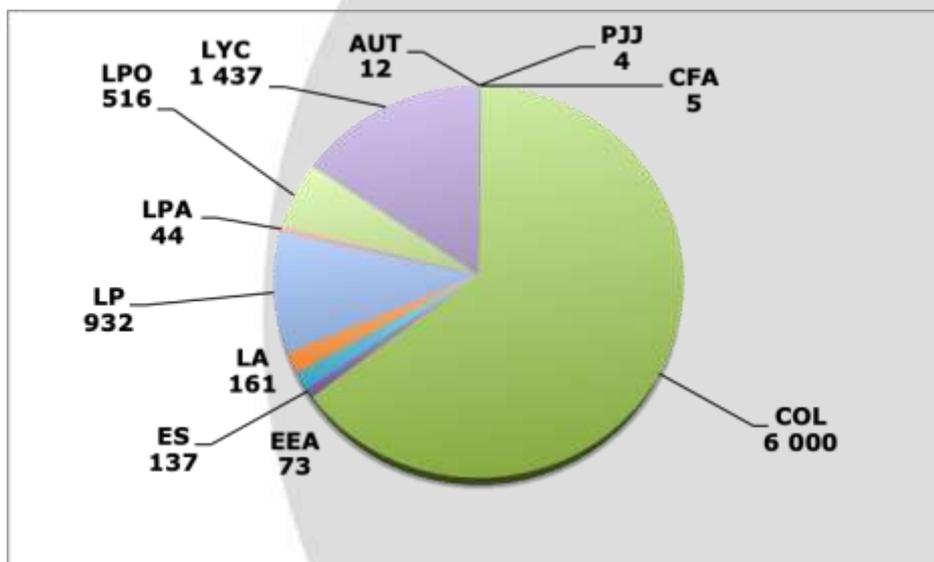
5.7. L'UNSS en quelques chiffres

5.6.1. Affiliations

	2020	2019
Autres	12	16
CFA	5	3
Collèges	6 000	6 014
EEA	73	73
ES	137	128
LA	161	160
LP	932	947
LPA	44	47
LPO	516	492
Lycées	1 437	1 438
PJJ	4	3
	9 321	9 323

Dont AEFE :

- Autres = **4**, Collèges = **31**, Lycées = **118**.



5.6.2. Licenciés

La prise de licence

L'élève adhère volontairement à son AS en payant une cotisation dont le montant est décidé par l'AS. Il est alors adhérent à son AS et devient licencié de l'UNSS.

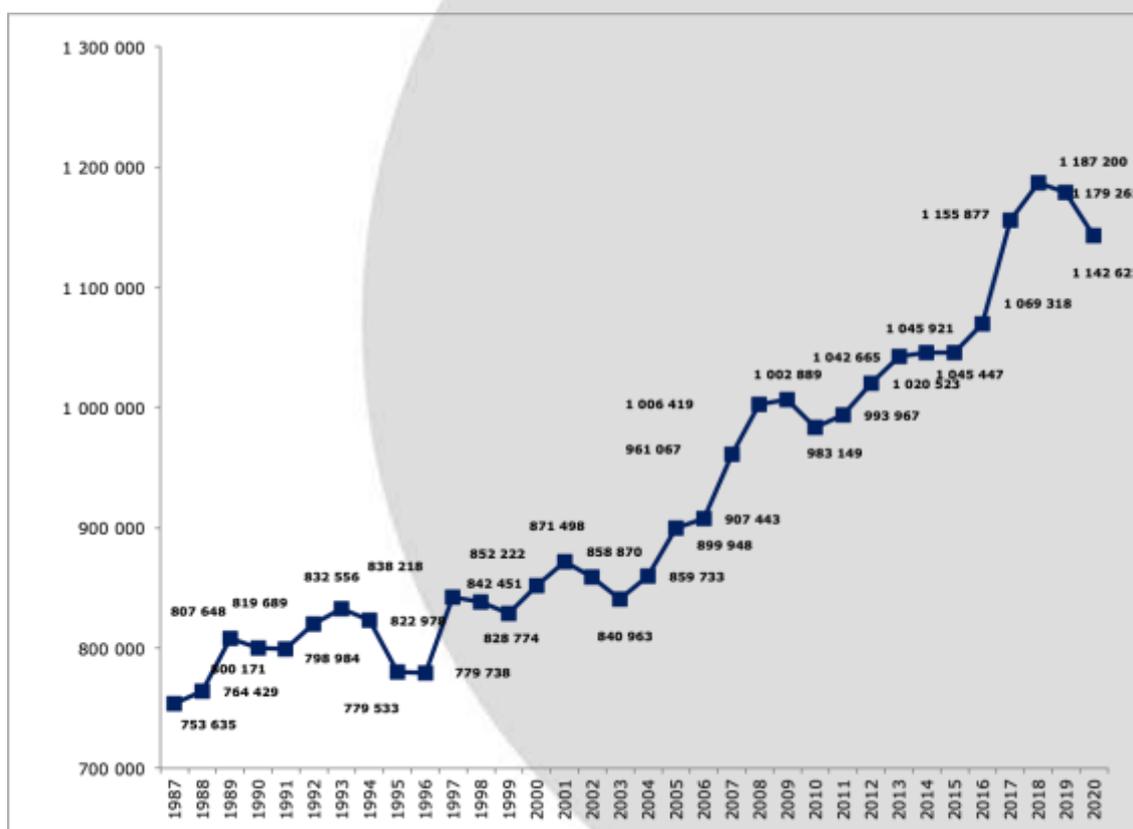
La licence est individuelle, annuelle, valable pour une année scolaire et permet la pratique de plusieurs activités.

Notre système de prise de licence électronique garantit la fiabilité des informations et permet d'assurer un suivi à tous les niveaux de l'UNSS et ce, tout au long de l'année. Tous les services déconcentrés de l'UNSS ont une connaissance fiable de la répartition géographique de leurs licenciés.

	2015	2016	2017	2018	2019
Affiliation	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €	80,00 €
MAIF individuel	0,77 €	0,77 €	0,80 €	0,80 €	0,80 €
Base de calcul pour le contrat normal	14,20 €	14,20 €	14,20 €	15,62 €	15,62 €
Base de calcul pour le contrat accompagné	18,90 €	18,90 €	18,90 €	20,79 €	20,79 €

5.6.2.1. Le nombre de licenciés et son évolution

- En 2016 - 2017, on comptait 1 160 662 licenciés dont 4 785 licenciés adultes,
- En 2017 - 2018, on comptait 1 187 201 licenciés dont 5 050 licenciés adultes,
- En 2018 - 2019, on comptait 1 179 261 licenciés dont 5 138 licenciés adultes,
- En 2019 - 2020, on comptait 1 142 621 licenciés dont 3 934 licenciés adultes.

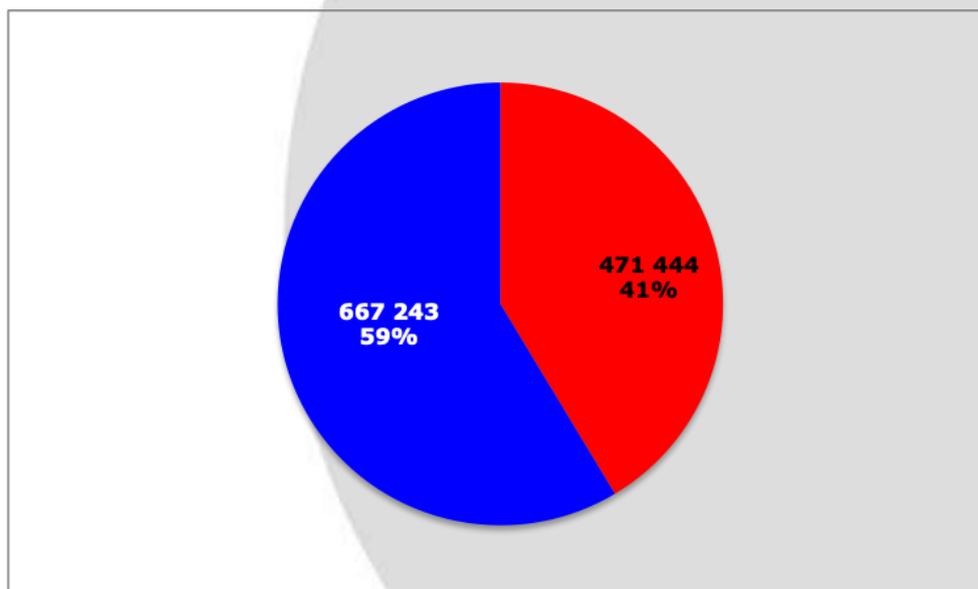


L'implication des recteurs, DASEN, chefs d'établissements, enseignants EPS animateurs d'AS, des directions régionales et départementales, a permis un élan de début d'année et a engendré au sein des AS une dynamique de l'ensemble de la communauté éducative.

La « Journée Nationale du Sport Scolaire » avec un nombre important d'AS impliquées, grâce notamment aux directions régionales et départementales, des enseignants EPS, animateurs d'associations sportives, et au positionnement explicite du directeur de l'UNSS, a engendré une dynamique de l'ensemble de la communauté éducative des établissements du second degré.

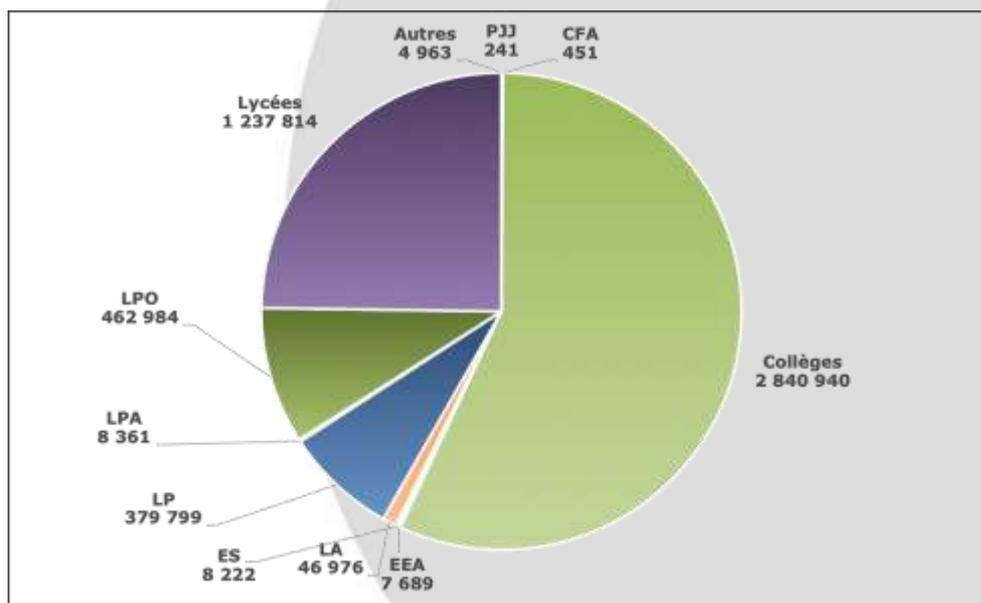
De nombreuses organisations, qu'elles soient compétitives, promotionnelles ou événementielles n'ont pas pu être mises en place et expliquent la baisse de **36 640** licenciés, soit **3,21%**.

5.6.2.2. Répartition Filles - Garçons

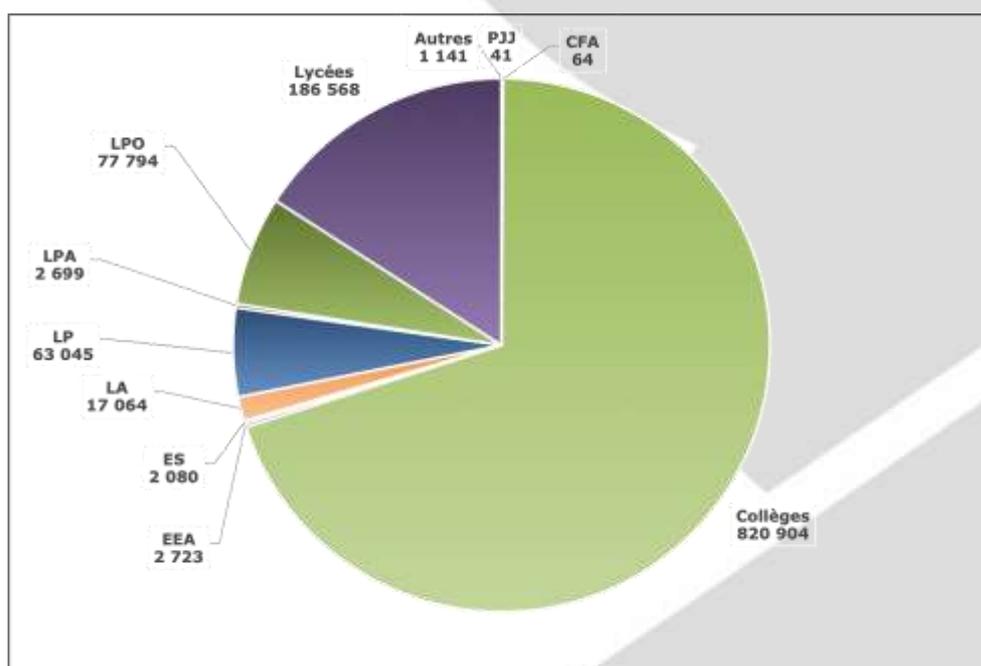


- 40,07%	de filles pour	59,93% de garçons	en 2012 – 2013,
- 39,69%	de filles pour	60,31% de garçons	en 2013 – 2014,
- 40,49%	de filles pour	59,41% de garçons	en 2014 – 2015,
- 40,82%	de filles pour	59,18% de garçons	en 2015 – 2016,
- 40,81%	de filles pour	59,19% de garçons	en 2016 – 2017,
- 41,27%	de filles pour	58,73 % de garçons	en 2017 – 2018,
- 41,75%	de filles pour	58,25% de garçons	en 2018 – 2019,
- 41,40%	de filles pour	58,60% de garçons	en 2019 – 2020.

5.6.3. Le nombre total de scolarisés 2019 – 2020

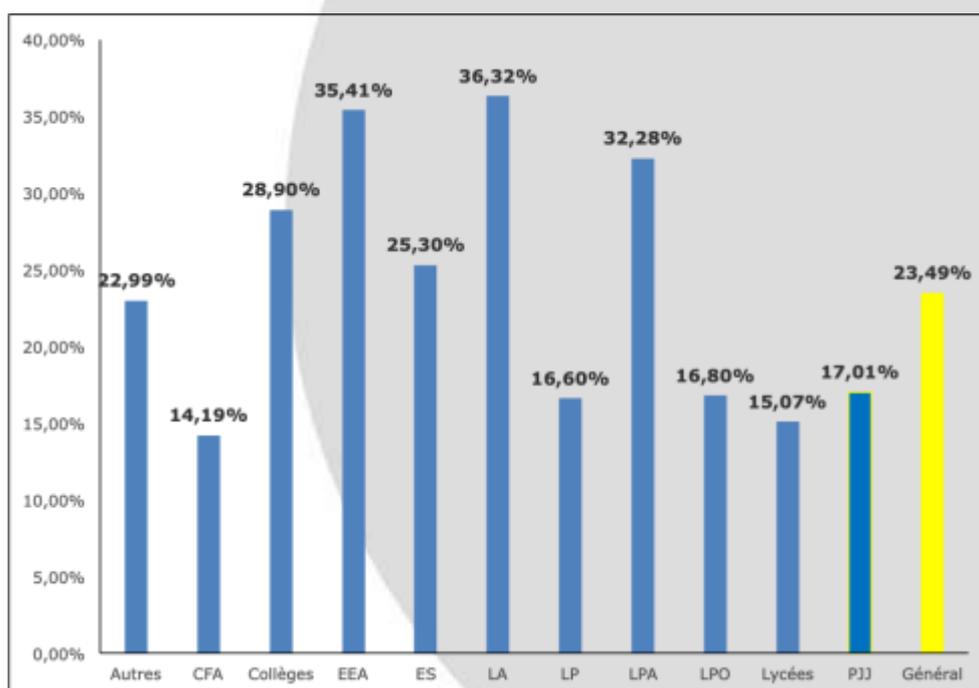


5.6.4. Le nombre total de licenciés 2019 - 2020



- AUT : Autres
- CFA : Centre de formation des apprentis
- COL : Collèges
- EEA : Établissements d'enseignement adapté
- LA : Lycées agricoles
- LP : Lycées professionnels
- LPA : Lycées professionnels agricoles
- LPO : Lycées polyvalents
- LYC : Lycées

5.6.5. Le taux de pénétration 2019 - 2020



- Globalement pour tous les types d'établissement confondus, on observe un taux de pénétration moyen de 23,49%, avec un nombre de licenciés par animateur de 33,8.

5.7. OPUSS et « La Vie des AS »

5.7.1. OPUSS

OPUSS (Outil de Pilotage à Usage du Sport Scolaire) est l'outil intranet de l'UNSS. Il sert à la gestion des relations entre les associations sportives, les adhérents et la fédération UNSS, il est accessible à partir du site de communication de l'UNSS : <https://www.unss.org>.

Toutes les procédures d'affiliation, de prise de licences, de gestion des compétitions, se font par le biais de cet outil. Cet outil a été redéveloppé au cours de l'année scolaire 2019 - 2020 pour 3 raisons principales :

1. La technologie utilisée lors de sa création il y a 6 ans était devenue obsolète et ne nous permettait plus de faire évoluer le produit,
2. Rendre cet outil accessible depuis tous les supports informatiques (ordinateurs, tablettes, smartphones), il est « Responsive Web design »,
3. Enfin, il s'agissait de mettre l'élève au centre de cette application. L'objectif étant qu'il puisse être un opérateur de l'outil et qu'il puisse y trouver tous les éléments de suivi dont il a besoin.

Notre volonté est que l'élève puisse trouver dans cet outil un moyen complet de suivi de son cursus à l'UNSS de la sixième à la terminale. À la fin de son parcours scolaire l'outil doit permettre à l'élève de retrouver ses compétitions, ses résultats, ses certifications de Jeune Officiel.

Une liaison avec le processus « Parcours Sup » est à l'étude.

5.7.2. Les fonctionnalités de l'outil OPUSS

5.7.2.1. Gestion des affiliations

- Gestion des associations sportives des établissements scolaires (9 500 AS),
- Affiliation de l'association sportive de l'établissement à l'UNSS,
- Comptabilité de chaque association sportive avec paiement du contrat licence par l'AS vers l'UNSS,
- Création des comptes utilisateurs des animateurs d'association sportive (36 000),
- Création des nouveaux établissements et des nouvelles associations sportives.

5.7.2.2. Gestion des licenciés

- Gestion des licences (1 200 000 licenciés),
- Création d'une pré-licence par l'élève, l'enseignant n'ayant plus qu'à valider la licence au sein de son espace de travail,
- Création de l'espace licenciés pour chaque licencié qui le souhaite (potentiellement 1 200 000 comptes).

Dans cet espace le licencié va retrouver tous les éléments de sa vie de licencié :

- Les compétitions auxquelles il a participé,
- Les résultats de ses compétitions,
- Ses certifications de Jeune Officiel,
- Le suivi des évènements auxquels il a participé en tant que Jeune Officiel,
- Le suivi des entraînements en liaison avec le registre de l'AS.

5.7.2.3. Gestion des Jeunes Officiels

Création des certifications des jeunes officiels dans les rôles :

- Jeune Arbitre - Jeune Juge,
- Jeune Coach - Jeune Capitaine,
- Jeune Reporter,
- Jeune Dirigeant - Vice-président élève,
- Jeune Organisateur,
- Jeune Secouriste,
- Jeune Interprète,
- Gestion du suivi des certifications des licenciés sur plusieurs années,
- Les questionnaires de la formation théoriques des Jeunes Officiels.

5.7.2 4. Gestion des compétitions

- Création de la compétition. Celle-ci est automatiquement référencée dans le calendrier des différents niveaux de compétitions, district, départemental, académique, national,
- Inscriptions à la compétition des licenciés de l'association sportive par les animateurs de l'association sportive. Création des listes des inscrits de l'association à destination de l'établissement scolaire,
- Téléchargement de tous les inscrits par l'organisateur ou le responsable de la compétition,
- Création des résultats par l'organisateur ou le responsable,
- Visualisation des résultats.

5.7.2.5. Gestion documentaire

- Création d'articles à destination de l'espace public ou de l'espace privé,
- Recherche d'articles dans les différents espaces.

5.7.2.6. Gestion de la messagerie

- Vers les licenciés : Permettre à l'enseignant d'écrire vers ses licenciés,
- Vers les jeunes officiels,
- Vers les animateurs d'AS pour les services UNSS.

5.7.2.7. Le cahier ou registre de l'Association Sportive

5.7.2.8. Gestion de l'annuaire

Gestion de l'annuaire de tous les services UNSS académiques, départementaux, districts.

5.7.2.9. Gestion des partenaires

Ajout de partenaires pour chaque niveau.

5.7.2.10. Vie des AS

(Voir ci-dessous)

5.7.2.11. Rapport statistiques et tableau de bord

Chaque espace a la possibilité d'avoir son propre tableau de bord sur les affiliations, licenciés, Jeunes Officiels, compétitions ...

5.7.2.12. L'espace de téléchargement

Ce module permet de télécharger l'ensemble des données d'OPUSS :

- Fichier des licenciés,
- Fichier des animateurs d'AS,
- Fichier des associations sportives,
- Fichier des certifications des Jeunes Officiels.

5.7.2.13. Forum FAQ pour la structure

Ce module est en cours de développement

5.7.2.14. Formulaire – Sondage - Enquêtes

Ce module est en cours de développement

5.7.2.15. En projet pour OPUSS pour l'année 2021

- Le Projet d'AS,
- Gestion des remboursements des AS par les services UNSS,
- Gestion des transports,

- En projet également la réalisation du nouveau site web de l'UNSS (www.unss.org), qui pourra être décliné en sites académiques et en sites départementaux, Ces différents sites seront en liaison étroite au niveau des données avec Opuss.

5.8.2. « La Vie des AS »

La « Vie des AS » est le module permettant de synthétiser l'ensemble des données des AS et d'en produire des rapports statistiques pour l'AS, pour le district, pour le département, pour l'académie, pour la direction nationale. Une partie des données est générée automatiquement à partir des données saisies, l'autre partie est saisie par les AS. La vie des AS est ouverte toute l'année avec des périodes de saisies.

5.8.2.1. Les données de l'AS

Les données de l'association sportive présentes ou calculées par OPUSS telles qu'établissement, localisation, effectifs, sections sportives, nombre d'animateurs, nombre de licenciés, nombre d'élèves en situation de handicap licenciés à l'AS, nombre de Jeunes Officiels ...

Les données saisies par l'association telles que Vice-président parents, Vice-président élèves

5.8.2.2. Les données calculées à partir des données existantes

- Nombre de licenciés

Nombre de licenciés par rapport au nombre d'élèves scolarisés, situation de l'établissement par rapport aux établissements de même type au niveau départemental, régional, national.

- Nombre de Jeunes Officiels

Nombre de Jeunes Officiels, pourcentage par rapport au nombre de licenciés et situation de l'établissement par rapport aux établissements de même type au niveau départemental, régional, national.

- Les statistiques de l'AS sur les rôles de Jeunes Officiels,
- Les données de l'AS sur les sections sportives de l'établissement,
- Les données de l'AS sur les animateurs de l'établissement.

5.8.2.3. Les Praticants de l'AS

- Statistiques des praticants

Il s'agit du nombre de licenciés qui pratique une activité. Un tableau récapitule les praticants par activité et par catégorie.

5.8.2.4. Les Participants de l'AS

- Statistiques des participants

Il s'agit du nombre de fois où un licencié participe à un type de compétition dans une activité. Un tableau récapitule les participants par activité et par catégorie.

5.8.2.5. Les statistiques des animateurs d'AS

- Il s'agit de comptabiliser le nombre de jours d'entraînement par animateur et par activité.

5.8.2.6. Les résultats de l'AS aux compétitions auxquelles elle a participé

5.8.2.7. Les données sur les installations de l'association sportive

5.8.2.8. Les informations complémentaires sur l'AS

- Administratif,
- Développement durable,
- Relation Communication.

|| L'ensemble des données est téléchargeable en Excel ou en fichier PDF pour l'association sportive.

6. Accessibilité - PNDSS 2020 - 2024



6.1. Les sports et activités artistiques pratiqués

6.1.1. Les sports et activités artistiques

L'UNSS dénombre 117 sports de base qui sont regroupés en 95 sports de référence.

Par exemple :

- Athlétisme hivernal et athlétisme estival sont rattachés à l'athlétisme,
- La danse regroupe les différentes disciplines de danse,
- L'aviron et l'aviron indoor sont répertoriés sous le terme « aviron » ...

Par ailleurs, afin de simplifier la présentation et les statistiques, ces activités sportives et artistiques sont présentées dans les groupes d'activités.

Chaque AS déclare les sports et activités artistiques qu'elle propose à ses pratiquants.

6.1.2. Top 15 des pratiquants par sport

		F			G			Tot
1°	Cross country	147 572	1°	Cross country	200 565	1°	Cross country	348 136
2°	Handball	64 986	2°	Futsal	165 183	2°	Futsal	201 446
3°	Badminton	64 367	3°	Handball	118 812	3°	Handball	183 798
4°	Escalade	50 152	4°	Badminton	117 689	4°	Badminton	182 056
5°	Basket Ball	43 580	5°	Football	99 609	5°	Basket Ball	136 483
6°	Futsal	36 263	6°	Basket Ball	92 903	6°	Football	123 501
7°	Gymnastique arti	34 793	7°	Tennis de table	59 267	7°	Escalade	91 268
8°	Danse chorégraphie	32 177	8°	Volley Ball	41 308	8°	Tennis de table	71 893
9°	Volley Ball	29 447	9°	Escalade	41 116	9°	Volley Ball	70 755
10°	Football	23 892	10°	Rugby	32 560	10°	Raid multi activités	50 802
11°	Raid multi activités	21 659	11°	Raid multi activités	29 143	11°	Rugby	48 051
12°	Natation sportive	21 034	12°	Athlétisme estival	22 180	12°	Athlétisme estival	42 820
13°	Athlétisme estival	20 640	13°	Natation sportive	18 940	13°	Gymnastique arti	40 429
14°	Athlétisme hivernal	16 167	14°	Haltérophilie muscu	18 554	14°	Natation sportive	39 974
15°	Rugby	15 492	15°	Athlétisme hivernal	17 409	15°	Danse chorégraphie	34 876

6.1.2. Classification des sports pratiqués à l'UNSS

ACTIVITÉS DE LA FORME

Fitness

Stretching

ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET D'EXPRESSION

Activité acro aérienne

Arts du cirque

Danse chorégraphiée

Danse sportive

Danse battle hip-hop

Double dutch

Gymnastique aérobic

Gymnastique acrobatique

Gymnastique artistique

Gymnastique rythmique

Natation synchronisée

Trampoline

Step

Tumbling

SPORTS NAUTIQUES

Aviron

Canoë kayak

Planche à voile

Plongée subaquatique

Rafting

Sauvetage

Surf bodyboard

Voile

Voile habitable

Voile légère

APPN

Char à voile

Course d'orientation

Équitation

Escalade

Kite surf

Parapente

Raid multi-activités

Randonnée pédestre

Roller skate

Ski alpin

Ski nautique

Ski nordique

Snowboard

Speedsail

Spéléologie

VTT

Yole ronde

DISCIPLINES ENCHAÎNÉES

Aquathlon

Biathlon nordique

Duathlon

Laser Run

Run and bike

Triathlon

MULTI-ACTIVITÉS

Jeux de l'UNSS

Jeux des Jeunes

Sport Partagé Multi-activités

Sports de Glace

SPORTS DE PERFORMANCE

Activité Subaquatique

Athlétisme estival

Athlétisme hivernal

Aviron Indoor

BMX

Circuit Training

Cross-country

Cyclisme sur piste

Cyclisme sur route

Cyclo-cross

Haltérophilie

Natation sportive

SPORTS DE PRÉCISION

Golf

Pétanque

Sports boules

Tir à l'arc

Tir sportif

SPORTS COLLECTIFS

Baseball

Basketball

Beach-volley

Football

Futsal

Handball

Hockey sur gazon

Hockey sur glace

Kayak-polo

Rugby

Rugby 13

Sand Ball

Ultimate

Volley de plage

Volleyball

Water-polo

SPORTS DE COMBAT

Aïkido

Boxe éducative assaut

Échecs

Escrime

Full contact

Judo

Karaté

Kick Boxing Light

Lutte

Savate boxe française

SPORTS DE RAQUETTE

Badminton

Badten

Balle au tambourin

Longue paume

Pelote basque

Squash

Tennis

Tennis de table

6.1.3. Parité et mixité

Si tous les sports dits « individuels » sont pratiqués au moins en mixité, certains sports pratiquent déjà en parité exemple :

- Aviron en collèges : Quatre mixte.
- Aviron en lycée : Huit mixte.

Pour les activités artistiques de l'UNSS, lors des rencontres en Danse et Arts du cirque, les équipes peuvent être mixtes.

Une formule en sports collectifs mixte sera initiée lors des Jeux des Lycées, sur le sable.

6.2. Les animateurs d'AS

33 721 animateurs recensés en 2019 – 2020, répartis comme suit :

Collèges	22 524
Lycées	7 801
LP	2 594
Autres	803
	33 721

6.3. Les districts UNSS

6.3.1. Nombre de districts

Aix/Marseille	27
Amiens	9
Besançon	22
Bordeaux	48
Caen	35
Clermont-Ferrand	30
Corse	3
Créteil	41
Dijon	23
Grenoble	46
Guadeloupe	7
Guyane	7
International	5
Lille	21

Limoges	16
Lyon	34
Martinique	3
Mayotte	5
Montpellier	27
Nancy/Metz	43
Nantes	48
Nice	18
Orléans/Tours	46
Paris	12
Poitiers	34
Reims	20
Rennes	32
Réunion	4
Rouen	28
Strasbourg	28
Toulouse	39
Versailles	57
Wallis et Futuna	1
	819

6.3.2. Nombre de coordonnateurs

2020		
Femmes	Hommes	
290	783	1 073

2019		
Femmes	Hommes	
280	808	1 088

6.4. Les championnats de France 2020

6.4.1. Championnats de France organisés

En conséquence de la pandémie Covid 19, seuls les championnats suivants ont été organisés :

Athlétisme Hivernal	Ille et Vilaine	Rennes
Handball Lyc G Exc	Somme	Amiens
Basketball Lyc F et G Exc	Seine Maritime	Rouen
Cross	Marne	Reims
Badminton Lyc Exc	Gard	Montpellier
Volleyball Lyc F et G Exc	Deux Sèvres	Poitiers
Basketball 3 x 3 Lyc F et G Exc	Sarthe	Nantes
Volleyball Lyc F et G Exc	Charente	Poitiers
Aviron Indoor	Paris	Paris

La plupart des académies ont pu avant le 16 mars 2020, organiser des championnats départementaux, académiques et inter-académiques.

6.4.2. Championnats de France non organisés

Activités Subaquatiques Col Lyc EE Exc SP	Eure et Loir	Orléans/Tours
Aquathlon - Triathlon EE Exc	Indre	Orléans/Tours
Athlétisme EE Exc	Eure et Loir	Orléans/Tours
Athlétisme EE Exc	Vienne	Poitiers
Athlétisme Relais	Cher	Orléans/Tours
Aviron Col Lyc Exc	Saône et Loire	Dijon
Badminton Col EE Exc SP	Hérault	Montpellier
Badminton EE	Gard	Montpellier
Badminton LP	Isère	Grenoble
Badten EE SP	Oise	Amiens
Baseball Col Lyc EE Exc	Calvados	Caen
Basketball EE	Finistère	Rennes
Basketball EE	Savoie	Grenoble
Basketball EE	Eure	Rouen
Basketball EE	Seine Saint Denis	Créteil
Basketball EE	Val de Marne	Créteil
Basketball EE	Sarthe	Nantes
Basketball EE	Eure	Rouen
Basketball Lyc F G Exc	Seine Maritime	Rouen
Boxe Assaut M C J EE Exc SP	Loir et Cher	Orléans/Tours

Boxe Française Col Lyc EE Exc SP	Corrèze	Limoges
Canoë Kayak EE Exc		Grenoble
Challenge JO	Bouches du Rhône	Aix/Marseille
Circuit Training Col Lyc EE	Yvelines	Versailles
Course d'Orientation EE Exc SP	Seine et Marne	Créteil
Course d'Orientation EE Exc SP	Calvados	Caen
Danse Chorégraphiée	Vienne	Poitiers
Danse Chorégraphiée	Gironde	Bordeaux
Danse Hip Hop	Haute Saône	Besançon
Duathlon - Run & Bike	Maine et Loire	Nantes
Échecs Col Lyc LP EE Exc	Côte d'Armor	Rennes
Équitation Col Lyc EE Exc SP	Bouches du Rhône	Aix/Marseille
Escalade Col Lyc EE Exc SP	Rhône	Lyon
Escrime Col Lyc Exc SP	Paris	Paris
Football CG EE	Haut Rhin	Strasbourg
Football JG EE	Côte d'Or	Dijon
Football Lyc F EE	Meuse	Nancy/Metz
Football Lyc F Exc	Haut Rhin	Strasbourg
Football Lyc G Exc	Loire Atlantique	Nantes
Football MF EE	Aube	Reims
Football MF Exc	Meurthe et Moselle	Nancy/Metz
Football MG EE	Aube	Reims
Football MG Exc	Doubs N	Besançon
Futsal CG EE	Pyrénées Atlantiques B	Bordeaux
Futsal JG EE	Haute Vienne	Limoges
Futsal LP G	Gironde	Bordeaux
Futsal Lyc F EE	Pyrénées Orientales	Montpellier
Futsal Lyc F Exc	Loire	Lyon
Futsal Lyc G Exc	Ain	Lyon
Futsal MF EE	Dordogne	Bordeaux
Futsal MF Exc	Tarn et Garonne	Toulouse
Futsal MG EE	Haute Garonne	Toulouse
Futsal MG Exc	Creuse	Limoges
Golf Col EE Exc SP	Moselle	Nancy/Metz
Golf Lyc EE Exc SP	Vosges	Nancy/Metz
Gymnastique Acrobatique Col Lyc EE Exc	Tarn	Toulouse
Gymnastique Aérobie Col Lyc EE Exc	Aisne	Amiens
Gymnastique Artistique Col Lyc EE Exc	Seine et Marne	Créteil
Gymnastique Rythmique Col Lyc EE Exc	Haute Vienne	Limoges
Haltérophilie Col Lyc EE Exc	Saône et Loire	Dijon
Handball CG EE	Yvelines	Versailles

Handball JG EE	Somme	Amiens
Handball Lyc F EE	Oise	Amiens
Handball Lyc F Exc	Haute Corse	Corse
Handball Lyc G Exc	Somme	Amiens
Handball MF EE	Val d'Oise	Versailles
Handball MF Exc	Alpes de Haute Provence	Aix/Marseille
Handball MG EE	Essonne	Versailles
Handball MG Exc	Var	Nice
Jeux de l'UNSS EE SP	Loiret	Orléans/Tours
Judo Col Lyc EE Exc SP	Yvelines	Versailles
Karaté Col Lyc Exc SP	Calvados	Caen
Kick Boxing Light Col Lyc EE Exc	Corrèze	Limoges
Laser Run Col Lyc EE SP	Gironde	Bordeaux
Lutte Col Lyc EE Exc SP	Puy de Dôme	Clermont-Ferrand
Natation Collèges Col EE Exc SP	Hauts de Seine	Versailles
Natation Lycées Lyc EE Exc SP	Nord	Lille
Pelote basque Col Lyc EE Exc SP	Pyrénées Atlantiques B	Bordeaux
Pétanque Col Lyc Exc SP	Puy de Dôme	Clermont-Ferrand
Planche à voile Col Lyc EE Exc	Charente Maritime	Poitiers
Raid Collèges Col EE Exc SP	Ardennes	Reims
Raid Lycées Lyc EE Exc SP	Doubs	Besançon
Rugby à 13 CG JS Lyc F Exc	Hautes Pyrénées	Toulouse
Rugby à 13 MG MF Exc	Lot	Toulouse
Rugby CG EE	Orne	Caen
Rugby JG EE	Gironde	Bordeaux
Rugby Lyc F EE	Côte d'Or	Dijon
Rugby Lyc F Exc	Morbihan	Rennes
Rugby Lyc G Exc	Eure	Rouen
Rugby MF EE	Haute Marne	Reims
Rugby MF Exc	Seine Maritime	Rouen
Rugby MG EE	Yonne	Dijon
Rugby MG Exc	Bas Rhin	Strasbourg
Ski Alpin Col Lyc EE SP	Ariège	Toulouse
Ski Nordique Col Lyc EE Exc SP	Jura	Besançon
Snowboard Col Lyc EE Exc	Ariège	Toulouse
Sport Partagé Multi Activités Col Lyc SP	Aude	Montpellier
Sports de Glace Col Lyc EE	Haute Vienne	Limoges
Step Col Lyc Col Exc SP	Alpes Maritimes	Nice
Surf Col Lyc EE Exc SP	Landes	Bordeaux
Tennis Col EE Exc	Haute Loire	Clermont-Ferrand
Tennis de Table Col EE Exc SP	Pas de Calais	Lille

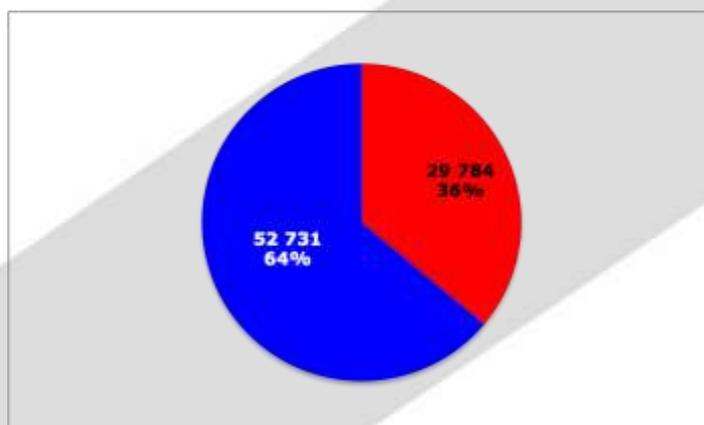
Tennis de Table Lyc EE Exc SP	Nord	Lille
Tennis Lyc EE Exc	Hérault	Montpellier
Tir à l'Arc Col Lyc EE Exc SP	Ille et Vilaine	Rennes
Tir Sportif Col Lyc Exc SP	Seine et Marne	Créteil
Ultimate	Allier	Clermont-Ferrand
Voile Habitable Lyc EE Exc	Seine Maritime	Rouen
Voile Légère Col EE Exc SP	Manche	Caen
Volley de Plage Mixte Col Lyc EE	Haute Savoie	Grenoble
Volleyball MF Exc	Haute Vienne	Limoges
Volleyball MG Exc	Loire Atlantique	Nantes
Volleyball CG EE	Drôme	Grenoble
Volleyball JG EE	Vendée	Nantes
Volleyball Lyc F SP	Allier	Clermont-Ferrand
Volleyball MF EE	Indre et Loire	Orléans/Tours
Volleyball MG EE	Indre et Loire	Orléans/Tours
VTT Col Lyc EE Exc SP	Nord	Lille
Water Polo Col Lyc EE Exc SP	Calvados	Caen

6.5. Les Sections Sportives Scolaires

6.5.1. Nombre de Sections Sportives Scolaires et effectif

	Hors Sports Co		Sports Co		Total	
	Nombre	Inscrits	Nombre	Inscrits	Nombre	Inscrits
Autres			1	26	1	26
			0,05%	0,05%	0,02%	0,03%
Collèges	1 580	29 101	1 491	38 271	3 071	67 372
	76,96%	85,06%	74,18%	79,23%	75,58%	81,65%
EEA	4	25			4	25
	0,19%	0,07%			0,10%	0,03%
ES	4		5	45	9	45
	0,19%		0,25%	0,09%	0,22%	0,05%
LA	22	241	28	317	50	558
	1,07%	0,70%	1,39%	0,66%	1,23%	0,68%
LP	35	206	58	341	93	547
	1,70%	0,60%	2,89%	0,71%	2,29%	0,66%
LPA	3	20	2	9	5	29
	0,15%	0,06%	0,10%	0,02%	0,12%	0,04%
LPO	114	1 405	165	3 891	279	5 296
	5,55%	4,11%	8,21%	8,06%	6,87%	6,42%
Lycées	291	3 213	260	5 404	551	8 617
	14,17%	9,39%	12,94%	11,19%	13,56%	10,44%
	2 053	34 211	2 010	48 304	4 063	82 515

6.5.2. Nombre de Sections Sportives Scolaires et effectif



Focus

AS Acajou 2. Le Lamentin –Martinique. Section Circuit-training.



« Au début de l'année scolaire 2013 - 2014, dans le cadre de la relance de l'AS du LPO Acajou 2 (chute du nombre de licenciés, faible taux de licences féminines), David SECK (professeur d'EPS) a proposé des entraînements de type « Circuit-Training », afin d'offrir aux élèves une nouvelle forme de pratique, mixte, adaptable aux créneaux réduits de la pause méridienne, sans visée compétitive, ouverte à tous.

En 2 ans, la section est passée d'une dizaine d'élèves pratiquants réguliers à une quarantaine. L'état d'esprit étant d'ouvrir à toutes les motivations : préparation athlétique, perte de poids, bien-être, le tout sans jugement, avec la mise en avant de l'entraide et de la solidarité, le « tutorat » des plus anciens envers les débutants et la mixité totale.

En 2015 - 2016, la section attire plus de 60 élèves sur les 3 créneaux d'entraînements, le niveau athlétique augmente considérablement et la possibilité de participer à un championnat de France commence à fédérer les élèves. L'ensemble du groupe « Circuit-training » s'organise autour de la recherche de fonds, avec une prise de responsabilité formidable des élèves autour de leurs professeurs (David SECK et Nora MONDESIR) et une solidarité sans faille, notamment des élèves non-retenus lors de la sélection interne.



Le défi est de taille : arriver à boucler un budget d'environ 15 000 euros dont un tiers de fonds levés par les élèves. Il s'ensuivra une aventure sportive, pédagogique et humaine incroyable qui aboutira à un titre de championne de France 2016. À partir de là, la section explose à plus de 100 licenciés par an, permettant à l'AS de dépasser les statistiques nationales en termes de pourcentages de licenciés et de taux de pratique féminine. Les élèves sont toujours autant impliqués sur le terrain au travers du tutorat et d'interventions régulières des anciens élèves lors des entraînements.

Aujourd'hui la section du lycée est une référence en Martinique et l'élément central, vital de l'AS. L'investissement ainsi que les qualités sportives et humaines de nos élèves sont reconnues par le soutien sans faille de l'UNSS Martinique et la reconnaissance de l'UNSS national (notamment lors de la mise en place du Défi « Garde la forme » lors du confinement ».

Madame Nora MONDESIR et Monsieur David SECK, professeurs EPS

6.6. La territorialisation et la politique de la ville – Sport Scolaire en milieu rural, urbain et ZZR

Dans le cadre de la politique d'aide au développement des pratiques sportives pour les publics les plus éloignés, l'UNSS mène une action spécifique pour les AS situées en zone de revitalisation rurale (ZZR) et en quartier politique de la ville (QPV).

Cet accompagnement s'est notamment mis en place dans le cadre du fonds de soutien de l'ANS avec une valorisation du financement de ces territoires. Ces territoires sont inscrits au bénéfice du dispositif autour de 3 critères d'éligibilité non cumulatifs :

- L'équipement principal utilisé par l'association est implanté au sein d'un QPV / ZRR / bassin de vie comprenant au moins 50 % de la population en ZRR / commune en contrat de ruralité,
- Le siège social de l'association sportive est situé dans un QPV / ZRR / bassin de vie comprenant au moins 50 % de la population en ZRR / commune en contrat de ruralité,
- Les actions développées par l'association sportive touchent un public majoritairement composé d'habitants de QPV / ZRR / bassin de vie comprenant au moins 50 % de la population en ZRR / commune en contrat de ruralité.

L'UNSS s'est également engagée dans le développement du dispositif des cités éducatives et réfléchit avec le CGET à la mise en place d'une « cité éducative sportive ».

6.7. Le décrochage scolaire

Le sport scolaire est un levier en faveur de la vie éducative de l'établissement. Le climat scolaire est multifactoriel et cet aspect donne une place aux AS pour notamment contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire.

Par la pratique sportive volontaire et en générant des réussites par le biais des rencontres sportives, l'UNSS est un instrument dont les établissements peuvent s'emparer pour mettre en œuvre leurs projets et contrats d'objectifs.

Des illustrations sont visibles à travers plusieurs académies : participation à la mise en œuvre des mesures de responsabilisation, partenariats avec des clubs sportifs pour mobiliser les élèves dans les filières en tension, intégrer des équipes issues des dispositifs dédiés aux décrocheurs dans les championnats...

Focus

« S'en sortir sans fuir : développer un projet éducatif (raccrochage scolaire) par l'intermédiaire du sport en montrant aux élèves que le sens de l'engagement qui permet aux sportifs de haut niveau d'atteindre leurs objectifs et de les dépasser peut contribuer à la réussite scolaire : un sportif connaît ses capacités et ses difficultés, il est méthodique et rigoureux dans sa préparation, à l'écoute des conseils, sait faire preuve d'autonomie et d'initiative, respecte les autres et les règles. Le projet cherche à Favoriser le développement de compétences psychosociales des élèves par le biais d'une pratique sportive (compétences relationnelles, comportementales et de communication.

Pour motiver les élèves à participer aux activités conduites dans le cadre de l'UNSS le mercredi après-midi, la licence de l'association sportive leur sera offerte.

- *1^{er} regroupement : présentation du projet et du calendrier des activités UNSS (chaque élève s'engage à participer à trois séances de son choix en précisant le rôle endossé : joueur, observateur, coach, arbitre, jeune reporter et personne- ressource),*

- 2^{ème} regroupement : intervention d'un sportif de haut niveau (thématiques de l'intervention : comment gérer la démotivation et la démobilisation en cas de difficultés et/ou d'échec),
- 3^{ème} regroupement : proposition, planification et organisation d'une activité sportive par les élèves impliqués dans le projet : l'activité sera mise en place durant la semaine de la persévérance scolaire,
- 4^{ème} regroupement : activité issue du regroupement précédent,
- 5^{ème} regroupement : journée de voile sur la base de loisirs du pays de Montbéliard.

Tout au long de l'année, la participation à des rencontres UNSS de haut niveau et à des manifestations sportives locales seront proposées aux élèves concernés par le projet : les objectifs pour les élèves sont de se connaître soi-même, apprendre à travailler collectivement sur un projet, respecter ses engagements, Acquérir des compétences civiques et sociales telles que l'autonomie, le sens des responsabilités, l'ouverture d'esprit et la tolérance, Développer ses compétences personnelles et relationnelles comme la capacité à s'adapter à un environnement nouveau et à s'intégrer ».

Professeurs EPS référents : Madame Naïls VASSEUR et Monsieur Jean Michel PETIT du Lycée Georges Cuvier à Montbéliard (projet reconduit en 2020 car stoppé en cours d'année par la Covid 19)

6.8. Mixité et pratiques des filles

6.8.1. Le descriptif

L'UNSS participe au sein de ses manifestations et rencontres à l'éducation en commun des garçons et des filles ainsi qu'à l'objectif du mieux vivre ensemble. Le Règlement Fédéral et la commission nationale « Mixité et pratiques au féminin » sont garants de ces observations.

Une vigilance est toujours active concernant la pratique féminine et son développement par des actions particulières :

- Renforcement de la labellisation AS égalité et reconnaissance des projets qui visent à améliorer le vivre ensemble au sein de l'association sportive et au-delà au sein de l'établissement,
- Évolution du plan de féminisation à l'UNSS.

Les objectifs affichés par l'UNSS sont de santé publique et sociétaux, d'une part axés sur les bienfaits de l'activité physique sur la santé, créant ainsi un « habitus de pratique », d'autre part, axés sur l'engagement et la responsabilisation des jeunes filles dans le cadre du programme « vers une génération responsable » et enfin axés sur le mieux vivre ensemble et les problématiques de l'égalité filles / garçons.

De plus, l'UNSS participe également à développer une certaine forme de « leadership » en positionnant certaines élèves comme de réelles ambassadrices du sport scolaire.

6.8.2. Le public cible

L'ensemble des élèves licenciés à l'UNSS et tous les acteurs du sport scolaire qui accompagnent les projets de l'UNSS en la matière en lien avec les programmes spécifiques :

- La « Lycéenne MAIF / Run »,
- La labellisation AS égalité,
- Les trophées en Or qui valorisent aussi bien les filles que les garçons lors du Cross national.

6.8.3. Le zonage

L'ensemble des AS du territoire et des DOM. Des préconisations pour associer notamment dans certains territoires ultramarins des objectifs de santé à ceux de développement de la pratique, tels que la lutte contre la sédentarité et la lutte contre l'obésité, tant chez les filles que chez les garçons.

6.8.4. Les effets attendus

Une prise en compte systématique dans les organisations promotionnelles des actions visant à promouvoir la mixité en s'appuyant sur des activités innovantes en relation avec les différentes fédérations sportives.

Harmoniser les offres de pratique aussi bien pour les filles et les garçons.

L'augmentation du nombre d'organisations dans les territoires concernant la « Lycéenne MAIF / Run » suivant un cahier des charges précis.

La promotion dans tous les territoires de d'appel à projet « AS égalité », afin d'augmenter le nombre de candidatures dans l'ensemble des académies. Un temps dédié à la citoyenneté et à l'engagement au sein de chaque académie proposera les meilleurs projets dans la perspective du prix Éthique qui se déroule au Sénat.

Renforcer l'information auprès des AS qualifiées pour le Cross national dans chaque territoire afin d'augmenter les candidatures « Trophée filles et garçons en Or », reconnaissance et véritable plus-value dans le parcours sportif des élèves.

6.8.4.1. Relations institutionnels

- Service de la DGESCO en lien avec l'égalité de genres,
- Direction générale pour l'égalité des femmes et des hommes.

6.8.4.2. Partenaires privés

- MAIF,
- Adidas.

6.8.5. Modalités de pratique

- Compétitif : l'ensemble des championnats ; le règlement fédéral spécifiant les constitutions d'équipes mixtes ou paritaires pour un petit groupe d'activités,
- Événementiel : la « Lycéenne MAIF / Run »,
- Promotionnelle : toutes organisations dans les territoires (JNSS - Jeux de la mixité sur le cycle 3, gymnasiades territoriales ...)

Focus

Collège du pays de Sault académie de Aix/Marseille : lauréat 2020 AS égalité dans le cadre du prix éthique :

« Le travail engagé depuis 10 ans au sein de l'AS du collège du Pays de Sault se concrétise dans un engagement plus important dans l'investissement des filles tant sur le plan de la pratique sportive que sur celui de l'implication dans différentes responsabilités.

Leur statut dans le regard porté par les garçons a aussi évolué mettant ainsi les pratiquantes sur un pied d'égalité que ce soit au niveau de l'AS ou au niveau du collège.

Ces efforts engagés envers la pratique féminine sont à poursuivre afin de maintenir cette dynamique féminine pour une pratique sportive dans une égalité partagée et réciproque.

Un investissement des filles grandissant dans la pratique sportive : toujours très investies au sein de l'AS, les filles investissent aussi des domaines sportifs associés comme la Section Sportive Tennis du collège, le club de tennis local partenaire historique depuis 11 ans du collège, un projet cirque en 6^{ème} en partenariat avec une association circassienne.

Le « projet filles » qui poursuit son développement avec un créneau « sport des filles » où elles ont créé leur pratique sportive collective (un handball modifié avec leurs règles inventées, discutées et partagées), des journées thématiques.

Des nouvelles licenciées : des filles non sportives qui s'inscrivent à des événements ponctuels pour venir découvrir, partager avec les autres, des filles non licenciées en benjamines qui viennent pratiquer en minimes, des filles qui arrivent d'autres établissements qui viennent pratiquer et découvrir.

Une relation « filles - garçons » sereine où chacun trouve sa place, où chacun s'exprime, où chacun est respecté...

Patrick Morin, Professeur EPS collège du pays de Sault



Les logos AS Égalité



Collège La Garenne à Gramat (46) dans l'académie de Toulouse

Objet : L'AS comme vectrice de mixité et accélératrice de la pratique féminine,

Projet : Réussir par et à travers le sport.

« La section est, et a toujours été un puissant vecteur de cohésion dans la vie du collège et de sa dynamique ».

Christine Albrespic (professeur d'EPS)

Théo Larenie (responsable de la Section depuis 2016) ajoute que « Nos élèves participent activement à tous les projets du collège

La Garenne (Cross, Carnaval...) avec notamment l'organisation et la gestion de la matinée rugby lors de la liaison CM² / 6^{ème}, chaque joueuse coache une équipe, arbitre lors du tournoi avant de terminer par une opposition devant 200 élèves de CM² et de 6^{ème} ».

Clémentine Pagès (élève de Terminale aujourd'hui, ancienne capitaine de la section féminine) se rappelle de très bons souvenirs au collège La Garenne à l'AS comme en section sportive avec sa participation à deux championnats de France 2017 et 2018, c'est vraiment des souvenirs qui resteront gravés à vie.

Merci à nos enseignants d'EPS et « **Vive le sport scolaire.** ».



6.9. Le sport partagé

6.9.1. Le descriptif

Le Sport Partagé c'est faire ensemble sur un même lieu de pratique pour partager un moment privilégié autour de la pratique sportive, de la réussite de chacun et d'un apprentissage du mieux vivre ensemble.

Ce programme, géré en relation avec la Fédération Française Handisport et la Fédération Française de Sport Adapté, permet donc aux élèves valides et aux élèves en situation de handicap scolarisés de pratiquer ensemble et de Partager plus que du sport.

6.9.2. Le public cible

Pour les compétitions, une équipe sport partagé est constituée de quatre élèves, d'un Jeune Coach / Jeune Capitaine et d'un Jeune Arbitre / Jeune Juge. Ils sont issus d'un établissement intégrant des élèves en situation de handicap, ou de l'association d'un Collège / Lycée avec un établissement spécialisé. Chaque équipe présente une double mixité : fille / garçon et valide / handicap.

6.9.3. Le zonage

On dénombre 210 établissements spécialisés affiliés à l'UNSS (IME, IEM, ITEP, IMPRO, AUT, etc.) et 580 AS pratiquant le sport partagé (quelque soit l'activité) impactant l'ensemble du territoire de Métropole et des DOM.

Des compétitions du niveau départemental au niveau national, sont organisées tout au long de l'année. Quant aux événements promotionnels et événementiels, ils sont mis en place et visibles en territoires, au niveau départemental et académique.

6.9.4. Les effets attendus

Ces événements sportifs partagés quels qu'ils soient permettent aux élèves d'avoir un autre regard sur l'autre, d'aborder la pratique physique d'une autre façon : en faisant plus attention à l'autre, en avançant ensemble. On observe un esprit d'entraide entre ces jeunes, de valorisation de l'estime de soi, de partage tout simplement. Lors des rencontres, les élèves ont l'impression de faire partie d'un seul et même groupe.

Les élèves en situation de handicap ont également un regard plus positif sur eux-mêmes. Ils réalisent qu'ils peuvent faire des activités comme les élèves valides et réussir comme eux.

Ils sont plus motivés pour faire du sport ce qui induit une plus grande motivation dans les apprentissages en général. Leur sens de l'effort augmente car ils ne font pas pour eux mais pour l'équipe.

6.9.5. Les partenariats

L'UNSS a réactualisé la convention nationale avec la FFH en mai 2016.

L'Association des paralysés de France et l'UNSS ont également signé une convention de partenariat afin de proposer une offre de pratique aux IEM labellisées APF.

Une convention a été signée entre Handicap International et l'UNSS en juillet 2017.

Il y a 6 ambassadeurs *Sport Partagé*.

6.9.6. Le Sport Partagé, plus exactement

6.9.6.1. Une cinquantaine d'activités adaptées pour le sport partagé, qualificatif pour les Championnats de France.

Des référents *Sport Partagé* dans chacune des activités en charge d'impulser et de renforcer la formule proposée. La mise en œuvre de l'équité de traitement de tous les élèves est une priorité. Ainsi, pour chaque activité sport partagé proposée à l'UNSS, les « Fiches Sport » présentent les classifications (C1 à C5) qui sont le résultat d'une part d'un Testing mis en place en amont de la compétition, complété d'autre part par des tests spécifiques à l'activité.

Focus

« En 2014, l'UNSS a souhaité développer l'offre du Sport Partagé, qui jusqu'alors se contentait d'une dizaine de disciplines sportives et de quelques événements départementaux ou initiatives locales. Pour ce faire, elle a référencé les professeurs d'EPS spécialisés dans le domaine du handicap et dans la discipline concernée puis a établi une charte commune. Forte désormais d'une trentaine d'activités, l'UNSS réunit chaque année en Commission Mixte Nationale, les 30 référents nationaux pour une réflexion commune autour de problématiques telles que l'accueil, l'équité, l'innovation ... Ainsi en escalade, depuis 2014, le règlement a sensiblement été modifié pour permettre une compétition la plus juste possible, quel que soit le handicap (moteur, sensoriel, psy, intellectuel, cognitif). Les jeunes se présentant avec une notification MDPH, passent maintenant un testing dès le premier jour afin d'avoir une compensation la plus adaptée pendant les épreuves, telle qu'une cotation de voie moindre, un rajout



de prises... De même, les contraintes liées au nombre de voies ou de blocs disponibles, le partage des installations avec le championnat excellence et établissement ou la mixité (certains lycées professionnels sont peu genrés) ont contraint le format à changer : les équipes peuvent se présenter avec au moins une fille ou un garçon par équipe de quatre et ont six épreuves à réaliser (trois voies de difficulté, deux blocs, une voie de vitesse). Le rôle du référent national consiste donc, en amont à créer un règlement adopté à la fois par les membres de la CMN sport partagé et les membres de la CMN de la discipline concernée, à gérer tous les aspects de la compétition lors des épreuves puis à faire un bilan pour faire évoluer le règlement initial ».

Madame Marie Agnès DIZIEN, enseignante EPS au Lycée Marie Curie de Versailles. Référente sport partagé dans la commission mixte nationale escalade

6.9.6.2. Un championnat spécifique : le sport partagé multi activités mêlant 4 challenges

- Biathlon : Relais / Tir à la sarbacane,
- Course d'orientation : Course aux plots et relais,
- Challenge double : Boccia et tennis de table,
- Challenge artistique : Libre (acrosport, step, danse).

Focus

« Le Sport Partagé et les valeurs qu'il véhicule : un moyen d'inclure les élèves en situation de handicap.

Le principe du Sport Partagé est de permettre à nos élèves en situation de handicap de participer à des activités sportives, au même titre que nos élèves valides. Mais il ne se résume pas à des activités proposées à des élèves valides et à des élèves en situations de handicap. C'est dans le mot partage que tout se joue. Les élèves partagent des valeurs, l'entraide, le respect mais aussi des émotions. C'est en ce sens que ce projet a été monté dans notre établissement.

Un dispositif ULIS a ouvert au collège à la rentrée 2012, après le constat « d'isolement » des élèves du dispositif, nous avons réfléchi au moyen d'aider les élèves à trouver leur place au sein du collège. C'est par le sport qu'est venue l'idée, le sport partagé est apparu comme un moyen pour répondre au besoin de socialisation de ces élèves.

Élèves valides et élèves en situation de handicap forment ainsi des équipes unies pour un même objectif : être en réussite. Lorsque nos élèves sont ensemble, le handicap n'est plus un obstacle, ils s'allient pour mettre les balles le plus près possible du jack (en boccia), s'encouragent durant le biathlon, comme lors des championnats inter académique de mars 2020, ils gagnent ensemble et se qualifient pour les championnats de France, une fierté pour notre établissement. »

Laure SEVAT, professeure d'EPS

Mais le Sport Partagé, ce n'est pas seulement des rencontres sportives

6.9.6.3. Journée sport partagé et handicap dans les territoires

Focus

À la découverte d'activités parasports : « Une journée unique qui permet à des jeunes de partager des moments forts dans des activités variées adaptées aux sportifs en situation de handicap. Afin que tout le monde trouve sa place, la journée est faite pour apprendre certains principes comme le respect d'autrui.

Le service départemental UNSS de Seine et Marne a organisé le mercredi 25 septembre 2019 lors de la Journée Nationale du Sport Scolaire un après-midi découverte des activités handisports et sports adaptés. Cette journée a regroupé plus de 200 jeunes issus d'une

dizaine de collèges et ULIS. À travers cette découverte il s'agissait également de sensibiliser les jeunes au Sport Partagé. Les groupes d'élèves étaient composés d'élèves en situation de handicap et d'élèves valides. C'est ensemble qu'ils ont pratiqué les 12 ateliers. Dans ces ateliers on pouvait trouver à la fois des pratiques sportives comme l'escrime fauteuil, la boccia, le basket fauteuil mais également des parcours de sensibilisation aux handicaps tels un parcours de mobilité en fauteuil comme un parcours de déplacement sans visibilité avec un guide.

Cet après-midi a connu un véritable succès avec la présence de la DASEN, du président du CDOS, de la conseillère technique EPS, d'élus locaux et de chefs d'établissements.

Au-delà de cette sensibilisation, cette journée a permis à de nouveaux établissements de participer tout au long de l'année aux championnats UNSS sport partagé. »



Monsieur Denis MIGUET, directeur départemental UNSS de Seine et Marne, conseiller technique pour le sport scolaire auprès du DASEN de Seine et Marne.

6.9.6.4. Journée nationale du sport et du handicap

Cette journée a pour objectif de lutter contre les discriminations dans le cadre d'une action de promotion du sport et du handicap porté par l'ANESTAPS en partenariat avec l'UNSS.

Focus

Dans la cadre d'un partenariat engagé entre l'ANESTAPS et l'UNSS Créteil, les AS sport partagé de l'académie sont investi dans l'organisation d'une part, et la participation de la Journée Nationale du Sport et du Handicap d'autre part. L'objectif était d'utiliser la pratique d'activité physique et sportive comme un outil d'inclusion sociale et de lutte contre les discriminations liées au handicap pour et par les élèves. Par la gestion d'un stand aux couleurs du sport partagé, nos jeunes licenciés participent à faire changer le regard sur les personnes en situation de handicap et à valoriser le vivre ensemble. »

Madame Marion Trouillet, directrice régionale adjointe UNSS du service régional de Créteil

6.9.6.5. Master-class Éthic'action « Oui au handicap »

Les master-class mises en place depuis 2014, permettent des témoignages et des échanges relatifs à des projets initiés par les établissements et en particulier les associations sportives, sur le thème de « agir ensemble dans le respect et la prise en compte des différences », pour un climat scolaire apaisé. Ces débats peuvent prendre appui sur les thématiques du « prix national Éthic'action » parrainé par le sénat.

Pour l'année 2019.2020, sur les 16 master-class programmées, 6 ont pu avoir lieu avant la COVID 19. Il y a eu une reprogrammation en 2020.2021.

6.10. Le sport à l'International

Deux projets d'envergure et fédérateurs, uniques dans l'histoire de l'UNSS quant à l'implication des équipes de l'UNSS, l'un à l'échelle internationale, l'autre à l'échelle européenne, ont été lancés lors de l'année 2019 - 2020.

6.10.1. Gymnasiade Normandie 2022

6.10.1.1. Le descriptif

La candidature soutenue par l'État français pour l'organisation des Gymnasiade School Summer Games en Normandie 2022 a été défendue à Zagreb le 30 novembre 2019.

La France a été choisie l'ISF face à 3 autres candidats (Russie, Azerbaïdjan, Serbie).

Compétition sportive, projet culturel et éducatif porté par l'UNSS, la Gymnasiade Normandie 2022 est un événement au service de la jeunesse en adéquation avec la vision 2030 de l'ISF (International Sport School Federation) et avec les valeurs olympiques.

Labellisé Grand Événement Sportif International garantissant la sécurité de son organisation, il rassemblera la communauté éducative, le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français) et les fédérations nationales sportives. Il s'appuie sur l'expertise et le dynamisme de la Région Normandie. Le projet présente un budget réaliste et maîtrisé financé par des contributions publiques et privées.

Cet événement permettra à 4 000 jeunes athlètes de 80 pays différents des 5 continents, de participer à une compétition de haut niveau international dans 21 disciplines sportives (dont 3 handisport sur les mêmes lieux de compétition et dans le même temps), tout en y ajoutant une expérience éducative et culturelle unique.

Ces « Olympiades » du sport scolaire permettent de véhiculer des valeurs de tolérance, de respect et d'amitié et offrent à tous les jeunes venus du monde entier un moment de partage inoubliable.

6.10.1.2. Le public cible

Les licenciés UNSS des établissements du premier degré et second degré, l'ensemble de la communauté éducative de Normandie et au-delà, de tout le territoire.

6.10.1.3. Le zonage

Normandie et tous les territoires.

6.10.1.4. Résultats attendus

Les ambitions du projet au-delà de l'événement sont de :

- Positionner le sport scolaire au cœur de l'animation de tous les territoires de France par les Gymnasiades territoriales, dans chaque académie de France entre 2020 et 2023,
- Inscrire l'UNSS dans la dynamique des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Les « Jeux pour Tous », baptisés Gymnasiades territoriales.

6.11.1. Un projet Erasmus + sport.

6.11.1.1. Le descriptif

Le programme Erasmus+ de la Commission européenne consacré au sport vise à encourager les partenariats européens dans le domaine du sport de masse en vue de poursuivre de nombreux objectifs suivants dont celui de la promotion et du soutien de la bonne gouvernance dans le sport. L'UNSS a ainsi déposé un projet intitulé YEO (Engaging Young European Officials), le 21 avril 2020 dans le cadre de l'action de projets collaboratifs financés. Le résultat sera publié à la fin du mois de septembre 2020.

Dans le cadre du Grand Événement Sportif International (GESI) ISF Gymnasiade School Summer Games Normandie 2022, l'UNSS propose une vision innovante de la gouvernance par l'implication des jeunes dans l'organisation d'un événement sportif. La collaboration sans précédent des pays partenaires européens, dans le cadre d'un calendrier dense d'événements sportifs impliquant des jeunes, permet de concevoir un modèle de formation adapté à un parcours, l'engagement associatif et la promotion des valeurs du sport.

Cette ambition est motivée par la promotion de l'implication des associations européennes de jeunesse dans la gouvernance d'un événement sportif :

- Favoriser le parcours citoyen des jeunes Européens, partie intégrante de leur scolarité,
- Accroître les échanges d'expertise entre les pays,
- Sensibiliser à la citoyenneté européenne active, deux ans avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris de 2024.

6.11.1.2. Le public cible

La décision du Conseil Éducation, Jeunesse, Culture et Sport du Conseil de l'Union européenne du 27 novembre 2009 sur l'Année européenne des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active souligne les objectifs que l'UNSS s'est fixés depuis la création de la « Jeune Officiels – Vers une génération responsable », un dossier lié à l'UNSS Jeunes Officiels :

- La formation des jeunes Officiels. Un véritable parcours construit du local à l'international basé sur des contenus pédagogiques, des grilles d'évaluation théoriques et pratiques, des temps de formation et de certification lors de compétitions sportives adaptées,
- Les activités des Jeunes Officiels sont considérées comme un outil d'amélioration des compétences et des capacités et comme une forme d'apprentissage. Des passerelles sont mises en place avec toutes les fédérations sportives nationales en accord avec l'UNSS, permettant aux jeunes de s'impliquer dans le mouvement sportif national et international et dans un processus de professionnalisation,

- La mise en commun et la coopération au niveau local et au-delà se mesure grâce au savoir-faire et aux compétences développées par les Jeunes Officiels dans des domaines tels que l'arbitrage, le jugement, l'organisation, les premiers secours, le reportage et les échanges européens en tant que Jeunes Reporters,
- L'engagement de ces jeunes est une véritable valeur ajoutée dans les organisations sportives.

6.11.1.3. Effets attendus

1. Proposer une modélisation, une planification et une méthodologie pour le développement d'un programme de formation pour les jeunes officiels européens, un label qui fait partie d'un héritage pour les générations futures.

Le projet propose 4 axes dans la recherche et la formation des Jeunes Officiels Européens :

- Le Jeune Organisateur Éco-responsable garantit le respect des objectifs du développement durable (nutrition, hygiène, respect de l'environnement, intégrité, santé),
 - Le Jeune Interprète spécialisé dans l'accueil et l'accompagnement des délégations,
 - Le Jeune Secouriste, un Jeune Secouriste spécialisé dans le sauvetage nautique et la prévention des risques en mer,
 - Le Jeune citoyen ambassadeur du sport, spécialisé dans la transmission des valeurs du sport, l'éthique, la lutte contre les discriminations et la violence et la diplomatie sportive,
2. Participer à la construction de la citoyenneté européenne fondée sur les valeurs intrinsèques du sport (inclusion, paix, diversité, éthique, santé, développement durable),
 3. Modéliser une gouvernance innovante d'une fédération sportive scolaire en déclin dans les pays de l'Union européenne,
 4. Définir le rôle d'une structure dans l'élaboration de politiques publiques sportives pour la jeunesse,
 5. Créer un héritage pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 dans la formation des jeunes volontaires.

6.11.1.4. Le zonage

France et Europe.

6.11.1.5. Les partenariats

Partenaires collaboratifs :

- Ministère de l'Éducation, de la Culture, du Sport et de la Jeunesse (Chypre),
- Consejería de Educación, Universidades, Cultura y Deportes del Gobierno de Canarias (Îles Canaries),
- MSSF Malta (Malte),
- NMSSF North Macedonian School Sport Federation (Macédoine du Nord),
- Safe Water Sports (Grèce),
- Elizabeth College (Guernesey – Royaume-Uni),
- Jersey sport (Jersey – Royaume-Uni),
- Institut de relations internationales et stratégiques (France),
- Académie de Normandie (France).

Partenaires associés :

- Dakar 2022,
- Institut Français de Grèce (Grèce),
- CNOSF,
- UNESCO.

7. Innovation - PNDSS 2020 - 2024



7.1. Innovations liées à la Covid 19

7.1.1. Virtual regatta

Cette plateforme recense plus de 352 800 navigateurs et c'est tout naturellement que la FFVoile a trouvé un intérêt de travailler avec eux pour parler « voile » avec les jeunes dans le cadre d'un projet pédagogique sans discrimination et c'est le cas avec la course du Vendée Globe. Ainsi de par notre convention avec la FFVoile, c'est tout naturellement que cette possibilité a été proposée à l'UNSS durant le confinement. Ce sont deux types de course qui ont été proposées :

- 5 courses offshore :
 - Grand course au large « la Grande Évasion en class 40 » : « la Grande Évasion » La Rochelle Curaçao du 23 mars au 3 avril 2020 et avec une participation de 25 bateaux identifiés UNSS pour 18 départements. 35 280 skippers ont été recensés sur la plateforme pour participer à cette course,
 - La Course « Le Télégramme » se déroulait en baie de Morlaix en mai 2020 : 41 bateaux identifiés UNSS,
 - La Course « La Pantanéus » entre Helgoland et Kiel (Tour du Danemark) en mai 2020 : 88 bateaux identifiés UNSS,
 - La Course « La Marmara » entre Istanbul et Didim (Marmara / Dardanelles / Egée) en juin,
 - La Course « La Groupama race » proposait le tour de la nouvelle Calédonie.
- 14 courses inshore ont été proposées entre le 22 avril et le 17 juin 2020 pour un total de 1 107 inscrits. La particularité de ces courses est de proposer des régates très courtes, ainsi 166 départs ont été donnés pour un nombre total de bateaux au départ de 2 557.

Le collège de l'Ostrevent a été celui qui a engagé le plus de jeunes à Bouchain (59111) avec 15 jeunes. 33 AS ont participé à ces régates. Ce succès a permis à la Direction Nationale de récompenser les résultats des 3 meilleurs jeunes, la première jeune fille et le meilleur espoir (celui qui avait le plus progressé).

7.1.2. Circuit training - Challenge « Garde la forme avec ton AS et l'UNSS »

Malgré le confinement, l'UNSS a voulu conserver le lien entre animateurs et licenciés AS.

Avec le challenge « Garde La Forme avec ton AS et l'UNSS », c'est plus de 6 000 élèves de 400 AS de toute la France qui ont pu pratiquer une activité physique chez eux au rythme des exercices proposés par un enseignant d'EPS, Animateur d'AS, spécialiste du circuit training.

Plus précisément, le licencié d'AS devait faire X répétitions d'un exercice proposé en 1 minute via une vidéo support disponible en ligne. Cela permettait de remporter 1 point « Bouge toi » pour son AS dans la limite de 10 exercices par jour.

L'objectif : motiver le maximum d'élèves de chaque AS de France pour remporter le maximum de points « Bouge toi » par AS et par département.

C'est l'académie de La Martinique récoltant près de 60 000 points avec 995 participants qui a remporté le challenge. À ce propos, les élèves de l'AS du lycée Acajou 2 du Lamentin Martinique ont été mis en avant : Les vidéos de leurs exercices ont été publiées sur la playlist du challenge.

7.1.3. Challenge sportif pour la recherche médicale

Depuis le 16 mars, l'équipe EPS du **lycée Pierre Paul Riquet** se mobilise pour accompagner les élèves dans cette période difficile de confinement.

C'est ainsi qu'un grand challenge sportif interclasse au profit de la recherche médicale a été lancé le 4 mai par l'association sportive. Il s'adresse à tous les élèves, aux professeurs et personnels de l'établissement et se terminera le 17 mai.

Il s'agit pour les élèves de réaliser les circuits training (Workout Of the Day) proposés par l'équipe EPS et d'envoyer une vidéo de leur activité à leur professeur d'EPS. Pour chaque circuit réalisé, l'association sportive s'engage à faire un don à la recherche médicale. L'activité support choisie pour ce challenge est une activité de fitness à faire chez soi et sans matériel spécifique. Elle s'inscrit dans la continuité des cycles de musculation pratiqués par de nombreux élèves en EPS ou dans le cadre de l'association sportive. Des vidéos « tutos » sont mises en ligne pour guider les élèves dans leur pratique et veiller à l'exécution des postures. 3 circuits training sont proposés chaque semaine dont un « bonus » est à faire en famille. Tout le monde est concerné !

À la fin du challenge le 17 mai, les professeurs d'EPS feront les comptes de la participation pour annoncer la somme versée à la recherche médicale et récompenser, lors de la réouverture du lycée la classe la plus engagée et les élèves les plus performants.

Dans cette période où l'enseignement à distance nous oblige à passer un temps important devant les écrans, pratiquer une activité physique régulière est plus que jamais nécessaire. Pour les élèves et les personnels du lycée Riquet, s'engager dans ce challenge c'est relever des défis communs, c'est se dépasser individuellement pour acter la solidarité, fédérer les énergies et porter haut les valeurs sociales et citoyennes qui sont l'ADN du sport scolaire.

À Riquet, on bouge, pour la recherche médicale !

Clip de présentation pour une version en ligne :

https://drive.google.com/open?id=1VKuDT_4vX3F6SUIaU5aIQCbmdiOSq7B

Exemple de clip « tuto » :

<https://drive.google.com/open?id=1oT21xcUXZcYp8pk63X1pvFv7rTeTWw80>

Hélène Geraud, professeure EPS, pour l'équipe EPS

7.1.4. Ensemble ça marche

Après le succès du challenge « Maracuja #reste à la maison » -11 500 participants et 178 établissements représentés – la direction régionale UNSS s'associe à l'Inspection Pédagogique Régionale EPS et à la Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) pour vous proposer un nouveau challenge qui se clôturera lors de Journée Olympique et Paralympique (JOP) du 23 juin prochain.



Tous les élèves de votre établissement, licenciés ou non à l'UNSS sont invités à prendre part à :

- Un défi de marche -sport Olympique- « **Ensemble ça marche !** »,
- Un « flash-mob » – initié par un professionnel et soutenu par la DAAC « dansons Ensemble ? »,
- Un challenge « Génération 2024 ».

En quoi consiste ce Challenge ? :

- Il vise à renforcer le sentiment d'appartenance à son AS et son établissement par la pratique sportive dans les contraintes sanitaires que nous connaissons. La participation du plus grand nombre est encouragée et sera prise en compte,
- La durée : il s'étalera du 12 au 22 juin 2020, période durant laquelle sera pris en compte l'ensemble des participations,
- Le défi « ensemble ça marche ! » consiste à parcourir la plus grande distance par élève et par établissement sur une période de 30' à 1h période qui peut être répétée plusieurs fois par semaine et pour l'ensemble de la communauté éducative. Un tableau de suivi en ligne permettra de compiler les différentes performances des participants. La participation se fait prioritairement en marchant mais elle est possible en course à pied ou à vélo,
- Le défi « danse ensemble ? » consiste à reproduire un « flash mob » d'un artiste local avec le plus grand nombre d'élèves ou groupes d'élèves. La vidéo sera envoyée par un lien. Les enseignants d'EPS posteront ensuite la leur avant le 23 juin sur une plateforme (avec autorisation du droit à l'image),



- Le défi « Génération 2024 » est un projet local, initié par les équipes pédagogiques en lien avec les valeurs de l'Olympisme et la pratique sportive,
- Chaque établissement peut participer à un, deux ou à la totalité des challenges.

7.2. Nouvelles pratiques

7.2.1. Les Jeux sur sable en Gironde



Chaque début d'année, en septembre, la plage Pereire à Arcachon accueille les « Jeux sur sable », organisés par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) de Gironde. Cette manifestation rassemble près de 1 500 collégiens (Catégorie benjamins) et Lycéens (Lycées et lycées Professionnels) de toute la Gironde et près de 200 lycéens venus de Dordogne, territoire limitrophe, mais sans plage.

Tous ces jeunes, licenciés ou non à l'UNSS, peuvent pratiquer ou découvrir, durant toute l'après midi, des disciplines sportives un peu innovantes : Sandball, Beach rugby, Football sur sable, Beach Volley, Ultimate, Lutte sur Sable, Dique Golf.

Une zone de baignade surveillée leur est affectée, et ces jeunes par vagues successives peuvent aller se baigner en toute sécurité. Le département met à disposition le camion podium qui nous permet de proposer un échauffement sous forme de Kdance (pour ne pas dire Zumba).

Ainsi, le temps d'une après midi, Arcachon devient une des villes les plus jeunes de France.

Près de 50 enseignants d'EPS animateurs d'AS sont mobilisés pour l'installation des terrains (matériel sportif mis à disposition par le département 33).

Monsieur Didier POULMARC'H, directeur départemental UNSS de Gironde, conseiller technique pour le sport scolaire auprès du DASEN de Gironde



7.2.2. La Lutte sur sable

La CMN lutte envisage de nouvelles pratiques autour de situations de combat simplifiées pour relancer le développement de la lutte à l'UNSS. La lutte sur sable, avec le soutien de la fédération française de lutte et disciplines associées va faire l'objet d'un développement en territoire.

« *Le Beach Wrestling (ou lutte sur sable) est un sport émergent de la Fédération française de lutte et disciplines associées (FFLDA) qui combine des éléments de tous les styles de lutte, y compris le sumo, contribuant ainsi à étendre la portée de la lutte à travers des sites non traditionnels. Ce sport qui est accessible à tous et permet de découvrir la lutte de manière ludique et naturelle, se pratique uniquement en position debout avec un recours aux jambes autorisé dans toutes les actions.*

Les atouts de cette activité sont réels :

- *C'est une activité ludique, festive, populaire, accessible, conviviale et éco responsable,*
- *Les règles sont simples et peuvent être appropriées facilement en toute sécurité,*
- *Elle fait sortir la pratique des salles et des gymnases,*
- *C'est une activité facile à mettre en place et à organiser.*

Dans le cadre du développement des pratiques, la FFLDA accompagne l'émergence de cette nouvelle discipline au sein des établissements scolaires et de l'UNSS dès lors que des projets sont initiés en partenariat avec ses structures fédérales. Ainsi, des actions expérimentales menées en partenariat entre l'UNSS, la fédération et les collectivités ont connu un réel engouement tant du point de vue des participants que des organisateurs.

Comment ?

- *Par la mise en place des challenges (défis entre classes, entre établissements, entre académies),*
- *Par la participation à toutes actions organisées par les académies, les conseils départementaux ou les conseils régionaux dans le cadre des sports de plage. Du tapis au sable, il n'y a qu'un pas »*

Madame Virginie THOBOR, Directrice technique nationale de la FFLDA

7.2.3 Initiation volley assis

« *En collaboration avec la ligue des Pays de la Loire de Volley-ball, et en marge du Championnat de France UNSS de Volley-ball Minimes Garçons Excellence, une action de sensibilisation au Volley Assis a été mise en place pour une classe de 6e du Collège Pierre Norange Saint Nazaire, qui démarrait en EPS un cycle de découverte d'activités handisport. Cette initiative s'est inscrit dans le cadre d'un programme plus large de lutte contre les discriminations mené dans l'établissement. L'initiation de 2h a été animée par une éducatrice du SNVBA (Saint-Nazaire Volley-Ball Atlantique), club local évoluant en Ligue B Masculine, qui a parrainé aussi la compétition !* »



Monsieur Thomas GRENA PIN, directeur régional UNSS Nantes

7.3. Expérimentations issues des territoires

7.3.1. Intergénérationnel : 76^{ème} anniversaire de la libération de la Corse

7.3.1.1. Descriptif « A Strada di a memoria, des hommes et des lieux 1943 » : le 9 octobre 2019.

« A Strada di a memoria » est une opération mémorielle pédagogique, intergénérationnelle, empruntant essentiellement le vecteur du sport. C'est aussi faire vivre l'anniversaire de la libération de la Corse lors de la deuxième guerre par une marche intergénérationnelle, du trail, rallye ...

7.3.1.2. Le public cible

Rassembler les générations et tous les publics sur les lieux des combats menés aux cols de San Stefano et Teghime lors de la libération de la Corse, fin septembre et début octobre 1943.

7.2.1.3. Le zonage

260 jeunes de 3^{ème}, venus de toute la Haute Corse : collège Lucciana, collège de Biguglia, lycée Jeanne d'Arc, collège de Saint-Florent, lycée Jean Nicoli, lycée de Corte, lycée de Montesoro.

La participation des bac-pro communication et des Jeunes Officiels UNSS de Haute Corse ont aidé au déroulement des diverses phases de l'opération mémorielle.

7.2.1.4. Les effets attendus

- Transmettre aux jeunes, la mémoire des événements qui s'y sont déroulés et les aider à les resituer dans l'histoire nationale du second conflit mondial en lien avec les enseignants en histoire. La mémoire du passé doit se cultiver pour mieux guider l'avenir. Les échanges sont favorisés par le fait que tous les participants se rencontrent aussi bien dans les défis sportifs de la journée qu'autour du déjeuner,
- Partager les valeurs de civisme, de respect, de solidarité, d'engagement et de courage,
- Encourager le travail d'équipe, apprendre à respecter les lieux.



7.2.1.5. Les partenariats

- l'ONAC (Office national des Anciens Combattants de Haute Corse),
- l'USS-CORSICA,
- Bureau montagne du NEBBIU,
- Participation de tous les corps de l'armée.

Focus

« Le partenariat entre l'ONACVG et l'UNSS au niveau départemental est un outil essentiel dans l'exercice de notre mission « Mémoire ». En effet, il permet à notre établissement de développer des actions sportives et pédagogiques favorisant le travail de mémoire. Il se traduit par des actions concrètes notamment le rallye citoyen « A strada di a memoria » qui a lieu chaque année en octobre au col de Teghime, lieu symbolique des combats de la Libération de la Corse en 1943. Cette opération allie sport (marche et trail), travail de mémoire (ateliers pédagogiques favorisant la transmission et la réflexion autour du second conflit mondial) et éducation citoyenne (rencontres intergénérationnelles, sensibilisation au respect de la nature, approche des problématiques du racisme et de l'intolérance) ».



Madame Marguerite MONDOLINI, Directrice ONAC haute Corse

7.4. Développer les compétences professionnelles des élèves

7.4.1. Valorisation des élèves des filières professionnelles avec possibilité de validation des acquis dans un temps UNSS

LPO François ARAGO de Villeneuve Saint Georges (académie de Créteil)

« Pour la seconde année, le LPO sera sollicité afin de proposer un trophée en métal qui sera remis aux lauréats du prix national éthique 2020. Ce projet se fait en étroite collaboration avec les enseignants et les élèves impliqués lors de la conception et la réalisation du trophée. Ce sont ces derniers qui seront présents lors de la cérémonie afin de remettre leur trophée aux associations sportives en présence de personnalités institutionnelles et de sportifs de haut niveau ».

Monsieur Édouard ANDRÉASSIAN, DNA UNSS en charge du dossier éthique

LP Émile Baudot de WASSY (académie de Reims) : classe ARCU lors du CF Cross 2020 de Reims

« Ce projet a été très intéressant car il a permis de mettre en pratique les compétences vues en cours lors de cette mise en situation professionnelle. Les organisateurs sont venus en amont pour présenter la manifestation. Cela a permis de découvrir le site et leurs besoins afin de travailler sur l'organisation des missions et des postes occupés par chaque élève. Les élèves ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé : prise en charge pour le transport, accueil chaleureux avec distribution d'équipement pour chaque participant (bonnet, polaire et parka), hébergement à l'hôtel parmi les membres organisateurs. Une bonne entente était instaurée entre les organisateurs et « le service sécurité ». Un interlocuteur était chargé d'assurer la liaison. Malgré une météo assez rude (froid et brouillard), les élèves ont assuré leurs missions avec sérieux. Ils étaient au contact à la fois des coureurs, du public et devaient gérer des situations parfois conflictuelles (filtrage d'accès-gestion de la circulation). Ils regrettent cependant, pour certains, le manque de soutien des organisateurs notamment en fin de journée sur certains postes sensibles (barrage routier) où ils ont dû gérer seuls les conflits. Les mots de réconfort de la part des organisateurs les ont motivés pour mener à bien leurs tâches. Ce projet est donc une expérience enrichissante à reproduire. »

Madame Patricia BAROCHES, Proviseure

LP filière Accueil Gustave Eiffel Paris

« Le lycée professionnel Gustave EIFFEL est labélisé Génération 2024 depuis 2018, de nombreuses actions sont menées régulièrement avec les élèves pour les sensibiliser aux valeurs de l'olympisme et plus généralement aux bienfaits du sport. Le 25 septembre 2019, les élèves de 1^{ère} Accueil ont participé à la Journée Nationale du Sport Scolaire au stade Ladoumègue à Paris : présents à différents points du site, ils étaient responsables de l'accueil des participants. Cet événement leur a permis de consolider leurs compétences professionnelles et de développer leurs qualités relationnelles dans le cadre du référentiel du Baccalauréat ARCU. Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, présent à cette manifestation, a pu apprécier leur motivation et leur sérieux. »



Madame Sylvie PERICHON, Proviseure

« La présence de lycées professionnels sur les événements que nous organisons présente un double intérêt : les jeunes se retrouvent acteurs de leur apprentissage et développent ainsi des compétences en situation professionnelle réelle alors que pour les services UNSS ils apportent un soutien non négligeable en intégrant le dispositif d'organisation. Il en résulte une expérience éducative riche, unique et appréciée de toutes les parties. »

Monsieur Christophe NORCINI, directeur régional UNSS de PARIS

LP filière ASP lié à la lycéenne

À l'occasion de la « Lycéenne MAIF / RUN » qui s'est déroulé à Bastia le 9 mars 2020 sur le complexe de Borgo, la présence de 42 élèves des classes professionnelles ARCU et Sécurité du Lycée Jean NICOLI de Bastia a été une vraie plus-value pour cette organisation.

Pour la classe ARCU les objectifs poursuivis ont été :

- Rédaction des différents courriers relatif à l'organisation (partenaires, chefs d'établissements, mairies...),
- Création du logo de l'initiative solidaire « Ramène ton tee shirt »,
- Création de toutes les affiches de signalétiques en langue française et Corse,
- Accueil des délégations, des invités partenaires et des animateurs,
- Répartition sur les ateliers des enseignants, des élèves et des officiels.

Pour la classe sécurité les objectifs poursuivis ont été :

- Orientation des bus et des voitures pour un meilleur sens de circulation,
- Mise en place du matériel et du rangement,
- Surveillance vestiaires et site,
- Régulation du nombre d'élèves par atelier,
- Mise en place d'un pôle secourisme,
- Sécurité sur le parcours de la Color Run.

« Titulaire d'un S.S.I.A.P, j'interviens dans le bac pro Métiers de la sécurité et c'est dans ce cadre que l'on m'a contacté afin de développer un partenariat pour que nos élèves encadrés par leurs enseignants, assurent une prestation de sécurité durant la manifestation « la Lycéenne MAIF / Run » le 4 mars 2020. Dans une réunion plus protocolaire avec les chefs d'établissement nous avons décidé que les élèves d'accueil et de sécurité devaient participer, non seulement à la journée du 4, mais aussi à toute la phase de conception, en partenariat avec l'UNSS. Nos élèves ont participé à la mise en place des différents stands, ils ont rejoints les postes qui leur avaient été attribués : accueil et filtrage, rondes, surveillances des vestiaires et sécurisations des accès pour les élèves des métiers de la sécurité. Les élèves des classes service accueil ont accueilli et orienté les participants sur les différents stands, géré les flux sur les différents ateliers. Nos élèves ont également assuré la sécurisation de la « Color Run » en partenariat avec la gendarmerie nationale. Cette opération, et la manière dont elle a été pensée nous permettent de l'utiliser comme support du « chef d'œuvre » qui est une partie importante pour l'obtention du diplôme ».

Monsieur Christian MARCHETI Professeur d'EPS au LP Jean Nicoli Bastia

7.4.2. Formation des Ambassadeurs Sport et Culture en Seine et Marne

7.4.2.1. Le descriptif

Le service départemental UNSS de Seine et Marne travaille depuis plusieurs années en collaboration avec les services pédagogiques du Château de Fontainebleau et de l'association du Jeu de Paume (David Millerou / Fanny-Céline Compain / Éric Delloye) à la formation d'Ambassadeurs sport et Culture dans le cadre du dossier « Jeunes Officiels Vers une génération Responsable ».

7.4.2.2. Le public cible

Ces formations en tant que « Jeunes Organismes, Ambassadeurs Sport et Culture », sont ouvertes à tous les jeunes de la 6^{ème} à la terminale du territoire de Seine et Marne. Ce sont 15 jeunes qui ont été formés en 2019-2020.

7.4.2.3. Les effets attendus

Ces formations, en classes virtuelles pendant le confinement se sont poursuivies pour permettre de préparer la journée olympique et paralympique du 23 juin 2020 et poursuivent trois objectifs :

- Utiliser le sport comme moyen pour sensibiliser les élèves à la culture, jeunes collégiens comme lycéens, et qui s'adresse à des milieux différents,
- Permettre aux jeunes formés certifiés de devenir des tuteurs des nouveaux jeunes,
- Permettre l'acquisition des compétences qu'ils pourront réinvestir (pour des oraux par exemple).



7.4.2.4. Les partenariats

- Services pédagogiques du Château de Fontainebleau,
- L'association du Jeu de Paume (David Millerou / Fanny-Céline Compain / Éric Delloye).

Focus

« Une très belle initiative de l'Union Nationale du Sport Scolaire à l'occasion de la journée olympique du 23 juin. Dans l'enceinte du château de Fontainebleau, des collégiens ont endossé à merveille leur rôle de « guide » pour offrir une visite du château et de ses trésors, le tout après avoir suivi une formation culturelle à distance durant le confinement. Une répétition grandeur nature avant leur objectif ultime : être les représentants du château lors de la nuit européenne des musées le 14 novembre prochain. Les élèves ont également souhaité rendre hommage à toutes les professions mobilisées durant la crise sanitaire et ont pour l'occasion, dansé puis marché dans les rues Bellifontaines pour remercier tous les acteurs locaux ».

Madame Aude LUQUET, députée de Seine et Marne

« J'ai trouvé l'expérience vécue avec l'UNSS au château très enrichissante car j'ai pu créer mon propre exposé et le présenter devant un groupe d'adultes. Aussi, grâce à vous, j'ai pu partager mon goût pour l'histoire avec d'autres personnes ayant la même passion que moi. Je me suis senti à l'aise, dans mon élément en tant qu'ambassadeur UNSS lors de la présentation de mon œuvre. »



Luc DELCAMBRE du collège International de Fontainebleau

« Nous sommes ravis de sa participation qui lui a permis d'approfondir son intérêt pour l'histoire. C'est une expérience très enrichissante et valorisante pour des enfants si jeunes. Nous souhaitons que ce projet perdure. »

Parents de Luc

« Le rôle de Jeune Ambassadeur UNSS m'a permis de réaliser qu'on pouvait créer des liens entre le sport et la culture. Être ambassadeur UNSS, me donne le courage de m'exprimer pour partager mes connaissances avec différents publics, jeunes et adultes. Je suis fier d'y être arrivé, je ne savais pas que j'en étais capable. L'œuvre que je présente est l'Éducation d'Achille par le Centaure Chiron et présente justement le développement parallèle du corps et de l'esprit pour éduquer les jeunes Princes à la Renaissance. (Pensée humaniste) ».

Antoine Feger – Jeune Ambassadeur Sport et Culture UNSS Collège Triolet – Varennes Sur Seine Académie de Créteil



7.4.3. Formation à l'international en Côte d'Ivoire

7.4.3.1. Le descriptif,

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention entre l'UNSS et l'OISSU, une délégation française composée de 3 jeunes arbitre handball, de 3 jeunes arbitres football et d'une jeune reporter représentant 6 académies, s'est rendue sur invitation en Côte d'Ivoire du 8 décembre au 15 décembre 2019 ; cette délégation était encadrée par un enseignant d'EPS du collège Marie Curie à Provins (77).

7.4.3.2. Le public cible

Un appel à candidature est fait auprès des directeurs nationaux adjoints pour que la commission nationale du sport puisse choisir le ou les meilleurs arbitres sachant que le contexte africain est particulier. Le niveau d'exigence demandé est d'avoir officié dans un championnat de France excellence et être certifié de niveau national. Une recherche de la parité est recherchée.

7.4.3.3. Le zonage

Les académies représentées sont : Créteil avec un élève de LP, Besançon, avec un élève de CFA agricole, Orléans-Tours, Clermont Ferrand, Dijon et Caen.

7.4.3.4. Les effets attendus

- Permettre un partage d'expérience en officiant sur le terrain avec des jeunes arbitres ivoiriens à l'occasion de la 5ème édition des Jeux scolaires et universitaires,
- Mettre en œuvre une formation de formateurs par les jeunes arbitres de l'UNSS et les cadres à destinations des jeunes mais également des adultes,
- Participer à la 2ème Édition du cross international des Écoles.

7.4.3.5. Les partenariats

- La MAIF,
- Office Ivoirien du Sport Scolaire et Universitaire (OISSU).

Focus

« Lors du mois de décembre, nous avons eu la chance avec d'autres jeunes officiels de partir une semaine en Côte d'Ivoire dans le cadre d'un partenariat entre l'UNSS et l'OISSU. Cela nous a permis de découvrir un autre pays et d'avoir un échange avec les jeunes officiels ivoiriens. Je trouve que cela m'a beaucoup apporté dans la poursuite de l'arbitrage et dans ma vie personnelle. Notamment en terme de timidité sur la prise de parole devant un public extérieur. L'échange avec les jeunes officiels ivoiriens était particulièrement intéressant avec des points de vues différents que l'on a, et d'une vision totalement différente du football et de l'arbitrage plus particulièrement. Ces échanges et l'arbitrage avec les Ivoiriens, m'ont apporté une vision différente du football en général et une perception du sport qui a été bouleversée. Cette semaine unique restera inoubliable pour tous ces moments vécus sur et en dehors des terrains ».

Julien LEMAITRE, LPO Émile Littré Avranches (50300)



« Vous voilà ici, avec cette jeune délégation française, doté d'un mandat d'influence temporaire pour développer les liens du sport scolaire UNSS/OISSU et entraîner derrière vous les enseignants et jeunes officiels ivoiriens à enrichir le dossier sport scolaire « JO vers une génération responsable » sur les base du modèle national français... »

Stéphan ORIVEL, attaché de coopération éducative à l'Ambassade de France en Côte d'Ivoire.

« Cette bien belle mission aux enjeux à la fois éducatifs, sportifs et culturels, a été marquée par nombreux temps forts. D'abord par une formation dynamique et partagée en salle destinée à présenter l'organisation française de la CNJO, accompagnée de l'explication et la déclinaison des attendus dans deux rôles propres aux jeunes officiels (Jeunes Arbitres - Jeunes Coachs). Les échanges par thématiques spécifiques aux activités Handball et football ont été d'une grande richesse et ont pris tout leur sens notamment lors de la mise en pratique sur le terrain autour de cas concrets et faits de jeu. Dans des contextes de jeu rendus difficiles par un sur engagement physique des joueurs et joueuses, nos jeunes officiels ont fait preuve de détermination et d'un haut degré de maîtrise technique pour tenir avec expertise le déroulé des rencontres lors des compétitions nationales. Ils ont tout simplement excellé aux côtés de leurs homologues. La couverture des événements par le rôle de « Jeune Reporter », aura été un moyen extraordinaire pour nos jeunes de développer collectivement des compétences transversales de communication et d'écriture pour notre rédactrice sur la base d'un support dynamique et sans cesse empreint de rebondissements : L'actualité, la manifestation, le match, mais aussi et surtout de manière générale, la rencontre (l'ADN du sport scolaire) à travers le mélange des cultures, le partage, les rires...particulièrement lors des moments de découverte en visites au sein des villages authentiques et sites touristiques (comme à la basilique Notre-Dame de la Paix de Yamoussoukro). Il était question de laisser libre cours à la prise initiative, à l'audace pour caler les interviews, pour échanger, solliciter et recueillir le petit plus...l'inédit. À travers cette expérience nouvelle, que soit, par la formation, la mise en œuvre des rôles de jeunes arbitres, jeunes coachs et jeunes reporters, c'est une délégation France que nous avons voulue, engagée, rassembleuse, créative, capable de dynamisme, d'implication et de rayonnement tout au long de ce riche séjour en terre Africaine. ».

Xavier MARGUET, professeur d'EPS collège Marie Curie Provins (77160)

7.5. Communication

7.5.1. Refonte du site communication

7.5.1.1. Descriptif

Le travail de refonte du site web communication (unss.org) avec Ex-Alto a été amorcé en décembre 2019 et la collaboration s'est accélérée à partir du mois d'avril 2020 par une série de visio de travail en amont de la mise en ligne d'OPUSS 2, projet prioritaire et d'envergure.

7.5.1.2. Objectifs

1. Technique
 - Donner la possibilité aux directions régionales et départementales de générer et d'alimenter leur propre site tout en garantissant la cohérence graphique de tous les sites,
 - Administrer les sites à travers OPUSS 2 : faire remonter les données des sites d'OPUSS 2 pour que la mise à jour soit assurée sur tous les supports et permettre aux gestionnaires des sites de le mettre à jour à partir d'OPUSS 2,
 - Proposer un site responsive, adapté aux smartphones, tablettes et ordinateurs.
2. Éditorial
 - Mettre en avant l'UNSS auprès de ses différentes cibles et notamment institutionnelles,
 - Mettre en avant la capacité des Jeunes officiels de produire du contenu,

- Faciliter l'accès aux calendriers et aux résultats,
- Faciliter l'accès aux réseaux sociaux de l'UNSS (Facebook, Instagram, Twitter).

Une présentation de sites web UNSS a été réalisée lors du séminaire des cadres des 1, 2 et 3 juillet 2020.

Voici l'avancée de la gestion du projet à date :

- Arborescence du site national, des sites régionaux et départementaux validée,
- Cahiers des charges fonctionnel en cours de validation,
- Maquettes en cours de validation.

7.5.2. Formation digitale

7.5.2.1. Descriptif

La situation sanitaire nous a amené à réfléchir sur notre capacité à mener à bien certaines actions de « communication ».

Le résultat est une forte demande d'information, de formation et de perfectionnement de différents outils de communication digitaux. Les réseaux sociaux sont désormais des outils importants pour échanger de manière directe et simple avec les différents acteurs du sport scolaire.

Du responsable des sports de la collectivité au chef d'établissement, le réseau social s'est imposé comme un outil pertinent afin de toucher toutes les personnes impliquées dans le sport à l'école.

En lien avec notre community manager, nous avons décidé de proposer des formations digitales :

- Courte (1h30 maximum),
- Dédié à un seul réseau social uniquement,
- Twitter, Facebook ou Instagram (exclu Tik Tok, Snapchatt et LinkedIn),
- Une population ciblée géographiquement.

Une formation type dure une heure pour 6 à 7 personnes.

7.5.2.2. Public Cible

De là, notre formation est en direction des cadres UNSS en France et dans les départements d'outre-mer.

7.5.2.3. Effets attendus

Les objectifs de la formation sont doubles : d'une part, elle doit permettre aux cadres de mieux maîtriser les réseaux sociaux et d'autre part, elle doit permettre aux cadres de mieux communiquer envers les cibles définies.

Objectifs techniques :

- Maîtrise son lexique,
- Maîtrise ses codes,
- Définir sa cible,
- Maîtriser son timing.

7.5.2.4. Objectifs cibles

Facebook : En direction des parents, des chefs d'établissements et des licenciés,

Twitter : En direction des institutionnels mais aussi de certains chefs d'établissements et parents,

Instagram : En direction des licenciés quasiment exclusivement.

Déroulé des formations

En terme de calendrier, nous avons commencé le mercredi 3 juin et nous avons terminé la première phase le mardi 7 juillet.

Au niveau des chiffres, nous avons réalisé :

- 16 sessions de formation,
- 8 Sessions Twitter,
- 7 Sessions Instagram,
- 1 session Facebook,
- 84 cadres formés,
- 15 Régions concernées.

Cette première expérimentation a été très bien vécue par nos cadres. Nous souhaitons renouveler cette expérience pour l'année 2020 - 2021 avec comme objectifs pour la phase 2 :

- Former plus de cadres,
- Ouvrir la session aux secrétaires,
- Commencer à réfléchir à des sessions « vidéos ».

8. Responsabilisation



8.1. Jeunes Officiels, vers une génération responsable

8.1.1. Le descriptif

Former le citoyen de demain est un des objectifs prioritaires à l'UNSS, et c'est ainsi que la formation des Jeunes Officiels s'inscrit pleinement dans le plan national du développement du sport scolaire 2016 - 2020 en répondant à 3 actions :

1. « Permettre à un maximum d'élèves d'accéder à la vie associative »,
2. « Proposer des programmes d'activité et des calendriers prenant en compte les besoins et les attentes des élèves en terme de responsabilisation »,
3. « Favoriser l'accès aux responsabilités des élèves au sein de l'association sportive, de l'UNSS et de la société civile ».

C'est de cette manière que l'UNSS propose aux jeunes officiels de développer leur engagement citoyen tout au long de leur parcours scolaire et sportif et qu'elle accompagne tous les acteurs du sport scolaire. Les formations favorisent l'accès aux responsabilités des élèves, au sein de l'AS, de l'UNSS et de la société civile tout en s'appuyant sur ses valeurs fondatrices, le partage et la réussite. Elle permet également d'intégrer les parents d'élèves.

Par ailleurs, un COPIL a été mis en place et plusieurs réunions ont permis de porter une réflexion sur la plateforme Parcours Sup et la fiche avenir afin de proposer un cadre de saisie sous forme de compétences à acquérir ou acquises pour valoriser les jeunes engagés et ce, tout au long de leur parcours de vie sportive et associative. Ce travail, une fois finalisé permettra de mettre en exergue les compétences des jeunes officiels et enrichira leurs dossiers et donnera une plus-value dans la recherche d'écoles supérieures ou de recherche d'emploi. L'année 2020 - 2021 permettra de finaliser ce travail engagé.

8.1.2. Le public cible

De part ces 1 138 788 licenciés, L'UNSS, malgré une année particulière a permis les certifications de 278 196 jeunes officiels répartis en 116 529 filles (41,89 %) et 161 667 garçons (58,11 %) soit 24,42 % des licenciés (25,57 % en 2019) et une baisse de 23 304 jeunes officiels. Certes, c'est une baisse de près de 23 355 certifications (équivalente en garçons et en fille) très certainement liée à la diminution du nombre de licenciés, mais ce nombre important de certification permet de nous assurer de la poursuite de ces formations durant le confinement et de l'implication forte des formations mises en place par les enseignants d'EPS mais aussi de l'intérêt des élèves à s'impliquer dans leur association sportive.

8.1.3. Quelques chiffres et leurs évolutions par rapport à n-1

Les 278 196 Jeunes Officiels certifiés, tous rôles et niveaux confondus représentent 163 573 élèves a permis l'entrée en formation de 94 591 jeunes officiels. Ce nombre important de Jeunes Officiels permet de répondre à nos spécificités et nos objectifs : l'apprentissage aux responsabilités, la participation à la vie de l'AS, la contribution à l'éducation à la citoyenneté et renforcer le parcours de l'élève dans toute ses dimensions.

240 127 certifications Jeunes Juges / Jeunes Arbitres, (-23 891),

99 342 filles/140 785 garçons· dont 884 jeune arbitre et jeunes juges en sport partagé.

8.1.4. Le top 6 des formations en 2019 - 2020

Sports	NB JO formés dans l'année
Futsal	10 369
Handball	10 037
Badminton	8 426
Basket Ball	7 476
Football	5 814
Volley ball	5 007

Sports	NB Certifications
Handball	31 466
Badminton	28 893
Futsal	25 484
Basket Ball	19 924
Athlétisme	16 685
Volley ball	15 772

14 911 certifications Jeunes organisateurs (+2 234) 7 636 filles / 7 275 garçons dont 223 en sport partagé répartis en :

- 1 627 jeunes reporters, (+125), 1 029 filles / 598 garçons,
- 2 191 jeunes secouristes, (+121) 1 070 filles / 1 121 garçons,
- 11 093 jeunes organisateurs (secrétaires, Éco Responsable) 5 537 filles /5 556 garçons (-19 99),
- 1 120 certifications Jeunes Dirigeants / vice-présidents élèves, (+234) 472 filles / 648 garçons,
- 21 973 certifications jeunes coachs (+2 041) 9 035 filles / 12 938 garçons dont 335 jeunes coachs en sport partagé.

8.1.5. Le zonage

Tout le territoire.

8.1.6. Les effets attendus

L'ensemble de ces chiffres permettent d'affirmer que l'UNSS joue un rôle prépondérant dans la formation du citoyen, le nombre de Jeunes Officiels engagés dans des rôles dits « sociétaux » est en augmentation (38 069 contre 37 480 en 2019). La mise à disposition des livrets spécifiques jeunes officiels par rôle permet de donner des outils aux enseignants.

La période de confinement et dans le cadre du nouveau PNDSS 2020 - 2024, la Commission Nationale Jeunes Officiels et le service communication de l'UNSS ont modifié l'ensemble des livrets Jeunes Officiels et créé une plaquette de présentation permettant de promouvoir le dossier « Jeunes Officiels vers une génération responsable », mais également d'accéder directement aux outils pédagogiques par un lien.

Par ailleurs, le nombre de Jeunes Officiels engagés sur 2 rôles (617) et 3 rôles (26) certifiés de niveau académique demanderait à progresser davantage pour permettre à nos futurs jeunes bénévoles de montrer leur polyvalence et pour candidater au recrutement des 10 000 jeunes bénévoles pour le Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024. L'organisation de la Gymnasiade Normandie 2022 sera un tremplin pour permettre la mise en place de ces formations polyvalentes.

8.1.7. Les formations Jeunes Officiels sur le territoire mises en place par l'UNSS

Les subventions versées sont intégrées depuis cette année dans les crédits d'animation :

Rôles	NB Formations
Jeune Arbitre / Jeune Juge	98
Jeune Secouriste	12
Jeune Coach	24
Jeune Reporter	20
Jeune Organisateur	16
Jeune Dirigeant / Vice Président élève	4

Ces chiffres correspondent aux services qui ont répondu et ne représentent certainement pas toutes les formations mises en places sur le territoire.

À l'occasion de la Journée Nationale du sport scolaire du 25 septembre 2019, l'UNSS et l'AFCAM (Association Française du corps Arbitral Multisport) s'associent pour mettre en place des formations ayant pour objectif de transmettre aux jeunes les missions données à un arbitre quel que soit le sport.

8 départements et 2 académies ont répondu à ce projet.

Focus

Dans le département de la Gironde à Arcachon ce sont près 1 500 élèves qui ont pu bénéficier de cette formation sous la forme d'ateliers et en lien avec le président de l'AFCAM 33, Joël Martin.



« Pour nous les responsables de l'arbitrage de plusieurs disciplines il est important de pouvoir partager vos moments forts des compétitions et stages avec les joueurs et arbitres afin de pouvoir amener notre savoir sur la formation et la revalorisation de l'arbitrage en Gironde. Nous avons aussi besoin de rencontrer les éducateurs (professeurs EPS) afin de mettre en place un suivi de ces jeunes officiels de match. Je prends un exemple une jeune officielle UNSS 33, Anna CASTANIER est venue prendre une licence aussi à la FFR et lors du match UBB contre Clermont-Ferrand du 13 octobre 2019, elle a donné le coup d'envoi du match. Nous ne pouvons continuer ce genre d'action que si nous restons en lien et sur le terrain avec les cadres de l'UNSS 33. De plus notre travail de sensibilisation à la lutte contre la violence dans le sport continue à se faire ensemble à travers les flyers et affiches pendant les 4 ans à venir de 2020 à 2024 »

Monsieur Joël MARTIN, Président de l'AFCAM de Gironde

Dans l'académie de la Réunion s'est déroulée du 9 au 15 février 2020 des formations arbitre en partenariat avec l'AFCAM dont les objectifs ont été de sensibiliser à l'importance, la complexité, l'intérêt, du rôle d'arbitre et au-delà de « Jeune Officiel ».



Ce sont 600 élèves du niveau CM¹ à la classe de terminale et dans 10 établissements qui ont pris part à cette formation :

« C'est toujours un plaisir que de participer à ces journées du Sport Scolaire. Tout d'abord parce que quel que soit l'âge des participants, tous sont passionnés par le sport, et tous comprennent l'absolue nécessité de l'arbitre ou du juge. Ensuite parce qu'ils comprennent vite que l'erreur est humaine, qu'elle n'est jamais volontaire, et qu'ils ne sont pas impressionnés par les vociférations de leurs aînés. Tous, (600 à la Réunion et 2 000 en métropole) ont soif de connaître nos motivations et nombreux sont ceux qui se reconnaissent, puisque grâce à l'UNSS, beaucoup ont déjà arbitré et certains y ont pris goût. Ils comprennent également fort bien que l'arbitre ou le juge sont des acteurs indispensables du jeu et que sans cette fonction le sport ne serait pas le sport. Comme ils posent énormément de

questions nous partageons avec eux nos expériences et surtout nous leur expliquons combien le respect de la règle est fondamental si nous voulons éviter que la compétition ne dégénère. Du respect de la règle au respect de la loi, il n'y a qu'un pas que nous franchissons aisément avec eux. Merci à ces jeunes de nous accueillir ! ».

Monsieur Patrick VAJDA, Président de l'AFCAM

« Les interventions de Monsieur Patrick VAJDA constituent une forte valeur ajoutée au programme « Jeunes Officiels - Vers une Génération Responsable » de l'UNSS Réunion. Et au-delà à l'ensemble des fédérations scolaires (interventions avec l'USEP) et civiles (échanges avec les ligues et comités, notamment leurs commissions d'arbitrage). Elles permettent de dynamiser le programme de formation jeunes officiels (élèves et enseignants EPS), de conforter les liens avec nos homologues du sport scolaire et fédéral (collaborations, conventions, notamment au niveau de l'arbitrage), de faire échanger nos jeunes avec une figure internationale de l'arbitrage, de susciter des vocations. Elles sont à l'origine de la création d'une section de l'AFCAM à La Réunion, dont le DSR est membre du bureau directeur. Elles constituent de ce fait un point d'appui important au développement du programme « Jeunes Officiels - Vers une Génération Responsable » de l'UNSS Réunion ».



Monsieur François Metz, directeur régional UNSS La Réunion

8.1.8. Les formations prioritaires

Elles bénéficient d'une aide supplémentaire de la Direction nationale et soumis à un projet dans les formations pour les rôles Jeune Dirigeant et/ou Vice-présidents élèves, Jeunes Reporters, Jeunes Secouristes, formation spécifiques valorisantes :

- 1 académie,
- 7 départements.

8.1.8.1. Les formations jeunes dirigeants

Les 29 et 30 janvier 2020 au CREPS d'Houlgate, le service régional de Caen a organisé une formation en permettant la formation de 43 jeunes.

L'objectif étant de « former une classe d'élèves de seconde option EPS comme jeunes dirigeants et jeunes organisateurs qui seront ensuite des ambassadeurs localement ».

Les thèmes abordés ont été :

- Notions de création et gestion d'une association loi 1901, rôles et mission. Étude d'une Junior association,
- Notions de démarche projet avec la mise en situation d'un évènement réel (organisation du CF baseball),
- Notions d'éco-citoyenneté dans l'organisation d'un évènement.



Focus

« Pour ma part, j'ai trouvé la formation très intéressante et c'était sympa de voir ma classe sous l'angle d'une association. En plus, je trouve que le fait qu'on nous donne autant de responsabilités nous aide à mûrir. La venue au Centre Sportif de Normandie et la rencontre avec des intervenants étaient également de bonnes expériences qui nous ont permis de nous rendre compte de l'ampleur de ce qu'on allait organiser ».



Maël, élève de seconde, présent l'an dernier au stage à Houlgate

« Ces jeunes organisateurs sont le ciment du sport associatif de demain : soit en tant que professionnel (en passant par les STAPS ou les formations BPJEPS) soit en tant que bénévoles dans les associations sportives ; voir dans leurs yeux et leurs commentaires le plaisir de faire, de comprendre les dessous de l'organisation d'un évènement, de prendre des responsabilités et des initiatives représente pour nous enseignants une ressource éducative précieuse ! ».

Gilles Léger, professeur d'EPS au lycée Sorel à Honfleur

8.1.8.2. Les formations jeune secouristes

Ce sont 12 départements et 2 académies qui ont répondu à ce projet. À l'occasion de la Journée Nationale du sport scolaire du 25 septembre 2019 à Paris, l'UNSS, la MAIF et la protection civile se sont associés pour sensibiliser le plus grand nombre de jeunes et les inciter à se former en vue d'obtenir le GQS ou le PSC1.



8.1.8.3. Création de la plateforme de formation JO : <https://udb.unss.org/testjo>

Cette plateforme sera intégrée dans OPUSS 2 dès que possible. Les services UNSS en lien avec les CMR doivent abonder cette plateforme en questionnaire afin d'augmenter le nombre de questions et éviter les répétitions ; elle sera proposée en version mobile.

Une réflexion est en cours pour que cet outil soit le seul utilisé pour les certifications des jeunes officiels.

8.1.9. Les partenariats

Relations avec les fédérations sportives :

Des passerelles Jeune Arbitres / Jeunes Juges avec 25 fédérations :

Athlétisme, badminton, basketball, boxe assaut, boxe française, course d'orientation, échec, équitation / poney, football / futsal, gymnastique rythmique, gymnastique acrobatique, gymnastique artistique GAM et GAF, gymnastique aérobic, haltérophilie, handball, hockey sur gazon, judo, ski, tennis, tennis de table, triathlon, voile, VTT, pétanque.

Focus

Stage national jeunes reporters : du 3 février au 5 février 2020 au centre de formation de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) Issy les Moulineaux.

L'UNSS organise chaque année une formation nationale de jeunes reporters afin de faire bénéficier aux meilleurs jeunes reporters académiques sélectionnés (9 cette année) une formation leur permettant de les préparer à couvrir les équipes de France sélectionnées pour les championnats du Monde scolaires de l'ISF (International School Sport Fédération) ou de tout autre évènement se déroulant à l'étranger et comprendre leurs missions.



Deux enseignants d'EPS ont également participé à cette formation tout en encadrant le groupe pendant 3 jours.

L'objectif de cette formation a été :

- Prise en main et tournage,
- Réalisation et montage,
- Finalisation des reportages et diffusion,
- Connaître les réseaux sociaux.

« Cette formation a été très enrichissante. Il y a eu une véritable complémentarité entre les formateurs et nous, enseignants d'EPS encadrants. Nous avons apprécié le fait d'avoir une véritable place et un rôle important dans la formation de ces jeunes reporters. Nous avons ainsi pu apporter et transmettre nos compétences spécifiques : Marion pour sa parfaite maîtrise des réseaux sociaux (facebook, tweeter, youtube...) dans le milieu de l'UNSS, ainsi que l'utilisation des logiciels de montage et Jacques pour l'aspect technique de la captation d'images, du matériel, de l'utilisation de Filmic Pro. »

Témoignage des enseignants EPS (Jacques Paris et Marion GUIVARCH)

« Nous avons pu réinvestir cette formation au sein de nos associations sportives respectives malgré la crise du coronavirus qui a quelque peu changé nos plans de fin d'année : utilisation des réseaux sociaux de l'association sportive pendant le confinement (écriture de texte sur twitter, utilisation plus approfondie de facebook et instagram, création de vidéo sous format portrait pour les réseaux sociaux) ; réalisation d'une vidéo par une élève lors du confinement ; interview de la ministre des sports en juin, lors de la journée olympique, par l'un de nos jeunes reporters nationaux » .

Témoignage élève : Timothée FOLOPPE

« Cette formation a été pour moi une expérience formidable. Je me suis retrouvée avec de nombreuses personnes partageant le même intérêt pour les reportages sportifs que moi. Ce stage m'a permis d'acquérir de nouvelles compétences en matière de vidéo, montage, organisation, et diffusion sur les réseaux sociaux. Ces nouvelles connaissances m'ont enrichie personnellement et aidé dans ma scolarité. Le personnel qui nous a encadré était très investi dans le projet, et les professionnels nous faisaient partager leur métier avec beaucoup de patience et de compréhension. Je suis ravie d'avoir pu participer à un séjour à la capitale si agréable, et de mettre formée pour pouvoir participer à un championnat international. J'ai été sélectionnée pour partir en mai 2020 au Championnat du Monde de Volleyball UNSS au Brésil, et sans cette formation je ne pense pas que je me serai sentie prête à couvrir médiatiquement un si grand événement ».

Elma ALA élève de 2nde, lycée SCHEURER KESTNERS de THANN dans le Haut-Rhin

8.1.10. La MAIF et l'INA

La MAIF a financé en totalité cette formation nationale.

L'Institut National de l'Audiovisuel a été choisi pour la mise en œuvre de cette formation.

8.2. Dossier Éthique

8.2.1. Théâtre forum

Le programme Éthic'Action décliné en théâtre forum et en prix national parrainé par le Sénat a pris toute sa place au sein du plan national de développement du sport scolaire « **AIR** ». L'objectif « **R** » pour « Responsabilité » inscrit une démarche citoyenne par le biais d'actions concrètes afin de lutter contre toutes les formes de discrimination et ainsi sensibiliser tous les licenciés de l'UNSS aux valeurs de la République.

8.2.1.1. Le descriptif

Les théâtres forum ont pris toute leur place dans ce dossier citoyen avec une augmentation des évènementiels. Les échanges visent à interpeller les élèves sur toutes les formes de discriminations qu'ils peuvent subir ou faire subir aux autres dans la pratique sportive et au-delà. L'enjeu est de permettre un maximum d'interactions afin d'inciter à prendre position à partir de scénettes issues de la réalité de leur quotidien grâce à des échanges en amont avec les licenciés, les enseignants EPS et la communauté éducative de l'établissement. Suite à un premier temps de scénarios abruptes tant aux niveaux des comportements que des propos tenus, l'assemblée est invitée à rejouer l'ensemble des scènes avec l'aide d'ambassadrices et ambassadeurs sportifs dans le but de traiter de façon réaliste et respectueuse les problématiques liées aux thèmes suivants :

- Toutes les formes de discriminations : sexisme, racisme, antisémitisme, homophobie, handicap,
- Le harcèlement et la violence,
- La santé dont la lutte contre le Dopage,
- L'éco responsabilité.

8.2.1.2. Le public cible

Les licenciés UNSS des établissements du second degré avec au-delà et surtout l'ensemble de la communauté éducative.

Focus

Théâtre forum dans la ville de Brionne dans le département de l'Eure (Académie de Rouen) sur la thématique du « sexisme » avec plus de 200 élèves dont tous les élèves de 6^{ème} du collège Brossolette et les lycéens du lycée professionnel Boismard du Bois.

« À l'initiative de Monsieur Hervé JOSQUIN, Directeur Départemental de l'UNSS 27, nous avons été sollicités, conjointement avec le lycée de secteur, pour prendre part à une Master Class UNSS « Éthic'Action » sur le thème de la lutte contre le sexisme dans le sport. Notre collège a été sensible à cette thématique d'actualité, tout comme au fait d'être associé au lycée Boismard. En effet tout ce qui peut rapprocher les élèves entre eux, leur ouvrir les yeux sur les enjeux de société et créer des passerelles entre collégiens et lycéens trouve un écho particulier dans notre projet d'établissement. Les élèves du lycée ont donc travaillé le matin, accompagnés par des comédiens professionnels, sur des scènes qu'ils ont joué l'après-midi devant tous nos élèves de 3ème. Cela représente plus de 150 collégiens. À l'issue de ces représentations nos élèves ont été sollicités pour donner leurs points de vue sur les éléments qui auraient pu les choquer, les surprendre ou les interloquer. Il ne s'agissait pas ici de réécrire les scènes au travers d'un filtre aseptisé, « très politiquement correct » mais bien de faire appel au vécu et au ressenti des élèves pour atteindre un objectif commun qui est celui du savoir vivre ensemble, chacun avec ses qualités, ses défauts et surtout ses différences. Enfin, alors qu'il n'est pas toujours facile d'avoir l'attention de ce type de public, nous devons reconnaître que la qualité d'écoute ainsi que la pertinence des propos rapportés témoignent de l'intérêt des élèves pour ce type de manifestation et les thèmes abordés. C'est bien par la multiplication de ce type d'action et par la sensibilisation répétée de nos élèves sur ces sujets de société que nous pouvons les faire réfléchir et les amener à percevoir la réalité sous un éclairage différent. Ces actions nous aident à remplir l'une de nos missions de collège de la République en accompagnant les élèves dans leur formation d'adulte. Nous espérons que cela se poursuivra et que d'autres collèges auront la chance de pouvoir profiter et bénéficier de ces Master Class ».

Monsieur Jérôme FLORENTIN Principal du collège Pierre Brossolette à Brionne

8.2.1.3. Effets attendus

Ces théâtre-forum doivent permettre de faire comprendre aux licenciés qu'ils possèdent des droits et des devoirs : des droits liés à une pratique sportive qui réponde à leurs attentes et besoins, encadrée par les enseignants EPS, animateurs des AS avec une possibilité de prise de responsabilité grâce à une variété de rôles proposés, tels le jugement et l'arbitrage, l'organisation, le reportage, le coaching... Des devoirs liés à une attitude « citoyenne » dans le respect de soi, des autres et des règles de fonctionnement propices aux apprentissages.

Les échanges entre les acteurs et les participants doivent interpeller l'assemblée au-delà du moment présent afin de favoriser des changements d'attitude dans la durée au sein de l'enceinte scolaire et ainsi faciliter un meilleur climat scolaire.

8.2.1.4. Zonage

La volonté de la direction nationale est d'impacter tous les territoires de Métropole et des DOM. Pour cela elle est à l'initiative de théâtre-forum en région Parisienne en lien avec les services régionaux UNSS :

- Lycée Professionnel Beaugrenelle à Paris,
- Collège Georges Rouault à Paris,
- Lycée Professionnel Gustave Eiffel à Paris (report),
- Collège Évariste Galois à Paris (report),

- CFA Stevenson à Paris (report) .

Les services régionaux UNSS et (ou) des enseignants EPS à l'initiative des théâtre-forum :

- Collège et LP de Brionne (Monsieur JOSQUIN, UNSS de l'Eure),
- Lycée Queneau de Villeneuve d'Ascq (Monsieur ANTOINE, enseignant EPS et UNSS Nord),
- Collège de CERNAY (Madame RISACHER, enseignante EPS et UNSS Strasbourg),
- Lycée Douanier-Rousseau de Laval (Monsieur Pascal LE STER de l'UNSS Mayenne),
- Collèges de l'académie de Créteil au siège de la FFHB (Madame TROUILLET de l'UNSS Créteil),
- Collège de Périgueux ((Enseignante EPS et UNSS Dordogne),
- Collège REP+ La Chapelle Saint Luc (Enseignant EPS et Monsieur Jean-Marc BUSSY de l'UNSS Aube).

La direction nationale UNSS souhaite favoriser les initiatives départementales et régionales avec des troupes de théâtre locales. À développer avec le travail en interne dans les EPLE avec les ateliers théâtres ou option théâtre : elle a engagé une réflexion avec le réseau CANOPE

8.2.1.5. Partenariats

- La DILCRAH : délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGTB,
- La DPJJ : La direction de la Protection judiciaire de la jeunesse.

Troupes de théâtre partenaires :

- « La Relève Bariolée » : Monsieur Nebil DAGHSEN, Directeur Artistique de la compagnie Ma Quête,
- « Théâtre de l'opprimé » : Monsieur Alain RAMIREZ, chargé de développement,
- « L'Autre du Troisième » : Madame Laetitia PITON, Présidente.

8.2.2 Prix national Éthique, parrainé par le Sénat

Le programme Éthic'Action a pris toute sa place au sein du plan national de développement du sport scolaire « **AIR** ».

L'objectif « **R** » pour « Responsabilité » inscrit une démarche citoyenne par le biais d'actions concrètes afin de lutter contre toutes les formes de discrimination et ainsi sensibiliser tous les licenciés de l'UNSS aux valeurs de la République.

8.2.2.1. Le descriptif

Le prix national éthique incite tous les élèves à prendre conscience que les différences, sont des richesses !

Chacun doit pouvoir mettre en avant ses compétences, trouver sa place dans la société et ici en l'occurrence l'établissement scolaire, afin de se respecter « soi ».

Comment demander à chacun de respecter l'autre si lui-même ne trouve pas sa place. D'autre part Interpeller le jeune, n'est pas suffisant, c'est toute la communauté » éducative qu'il faut engager dans un projet « citoyen » pérenne.

Le livret pédagogique est un support pédagogique qui permet des projets s'appuyant sur les thématiques suivantes :

- Les discriminations liées au sexisme, racisme, antisémitisme, homophobie et handicap,
- Le harcèlement et la violence,
- La santé dont la lutte contre le dopage,
- L'Éco-responsabilité.

8.2.2.2 Le public cible

Les licenciés UNSS des établissements du second degré avec au-delà et surtout l'ensemble de la communauté éducatives mais également les jeunes au sein de la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse.

Focus

« Lutte contre la discrimination que ce soit au niveau socio-culturel - physique - mentale et mixité du public. Permettre aux élèves avec un handicap (structure ULIS) de pratiquer des activités comme la spéléologie et le canyon (tutorat élèves valides et élèves ULIS) en créant une relation de confiance, de solidarité, afin de dépasser des limites imposées a priori par le handicap : « 5 de cordées ».

Lycée Aristide MAILLOL à PERPIGNAN (Académie de Montpellier)

« Mise en place d'un projet citoyen en prison avec les élèves de la section sportive scolaire Football : visite d'un centre pénitentiaire pour mineurs et organisation de rencontres sportives. Responsabiliser face aux propos et actes violents en menant une réflexion sur milieu « carcéral » et ses représentations : Nous n'avons pas le même maillot... mais nous avons la même passion ! ».

Lycée Eugène THOMAS : LE QUESNOY (Académie de Lille)

« Le sport doit être accessible à tous, fille comme garçon, dans tous les pays : doter de matériel de boxe les écoles sénégalaises pour qu'ils puissent continuer à pratiquer de la boxe française après la venue des licenciées de l'association sportive. Découvrir une autre culture, l'histoire du pays notamment au travers de thématique au programme d'histoire-géographie de la classe de 4^{ème} (l'esclavage et la colonisation), apprendre à vivre ensemble et partager ses expériences différentes » « Projet humanitaire de l'AS Boxe ».

Collège Jules FERRY DE VILLENEUVE SAINT GEORGES (VAL DE MARNE)

8.2.2.3. Effets attendus

À partir d'un site internet dédié (Éthic'Action UNSS) comprenant entre autre le livret pédagogique « Éthic'Action », les licenciés élaborent un projet lié à la lutte contre les différentes formes de discriminations dans la pratique sportive.

Les critères retenus pour la sélection des lauréats sont :

- Projet interdisciplinaire à l'initiative des licenciés de l'association sportive,
- Projet qui impacte l'ensemble de la communauté éducative de l'EPL,
- Projet qui s'inscrit dans la durée.

8.2.2.4. Zonage

Les lauréats et leur territoire :

Coup de cœur

Collège Jule Ferry à Villeneuve Saint Georges (académie de Créteil),
Collège Politser à la Courneuve (académie de Créteil).

Devoir de mémoire

Collège Achille MILLIEN à Prémery (académie de Dijon).

Oui au Handicap

Lycée Aristide Briand à Perpignan (académie de Montpellier),
Lycée La Rouatière à Souilhanel (académie de Montpellier),
Lycée Viticole de Beaune à Beaune (académie de Dijon),
Lycée Bascan à Rambouillet (académie de Versailles),
Lycée Jean Renoir à Bondy (académie de Créteil).

Sexisme

Collège Ouvoimoja à Mamoudzou (académie de Mayotte)

Violence

Cité scolaire Édouard Thomas à Le QUESNOY (académie de Lille)

Éco-Responsabilité

Collège Julie Victoire Daubié à Saint Philibert (académie de Nantes)
Collège Paul Bert à Auxerre (académie de Dijon)

Santé – Bien-être

Collège Jules Ferry à Neuve Maison (académie de Nancy/Metz)
LP Camille Schneider à Molsheim (académie de Strasbourg)

Parents

Collège international à Noisy le Grand (académie de Créteil)

8.2.2.5. Partenariats

- Parrainage du Sénat : dossier suivi par la commission de la culture, de l'éducation et de la communication présidée par Madame la Sénatrice, Catherine MORIN DESSAILLY,
- La DILCRAH : délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGTB,
- LA DPJJ : La direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- CITHEA Communication.

8.3. Impliquer les parents

8.3.1. Le descriptif

Ce dossier est une invitation, en direction de tous les parents d'élèves scolarisés, à découvrir le fonctionnement de l'UNSS et de l'AS.

Former les parents permettra de mieux encourager et accompagner les enfants par un engagement associatif vers une scolarité réussie et un parcours du citoyen responsable.

En s'adressant à un plus grand nombre de parents cette communication permettra de faire d'eux de précieux ambassadeurs qui témoigneront de la plus-value de l'AS aux côtés des acteurs du sport scolaire.

8.3.2. Le public cible

- L'ensemble des parents de tous les élèves scolarisés des collèges et lycées, les fédérations (FCPE et PEEP), les chefs d'établissements, les enseignants d'EPS et les professeurs principaux,
- L'ensemble des élèves licenciés pour apporter des témoignages d'expériences de jeunes licenciés en actes (multi activités, prise de responsabilités, expérience de la vie associative, ouverture vers le monde fédéral, participation à l'organisation de manifestations).

8.3.3. Le zonage

Zone Ouest : académies de Bordeaux, Nantes, Poitiers et Orléans-Tours.

Élèves très investis dans le dossier « Jeunes Officiels, vers une génération responsable » accompagnés d'un de leurs parents.

Expériences dans les territoires

- Formation parents élèves / Poitiers : temps de rencontre basé sur la présentation de l'environnement de l'AS au sein de l'Education nationale, la place de l'UNSS dans le cadre des rapports EPS / AS / milieu sportif, le paysage des acteurs du sport, le fonctionnement et financement de l'AS, des exemples d'actions menées et la place réservée aux parents,
- Vie associative en acte : participation des parents formés sur la vie des AS ET les temps forts de l'académie (JNSS, Cross, AG, CD et CR UNSS...).

8.3.4. Les effets attendus

Plus l'UNSS et les AS communiqueront sur les actions et les projets, plus les parents encourageront leurs enfants vers un engagement facultatif mais oh combien formateur et épanouissant. L'expérience de la vie associative apporte confiance et meilleure estime de soi. Les élèves licenciés engagés sont de très bons communicants et leurs témoignages apportent aux parents fierté et reconnaissance.

Les enseignants et cadres UNSS doivent ensemble oeuvrer pour une plus grande communication (Chefs d'établissements et parents) en organisant la vie associative particulièrement à partir d'AG confiées aux élèves.

La prise de responsabilités génère des échanges riches enfants-parents qui contribuent au mieux vivre ensemble et à une meilleure communication parents-adolescents.

En associant les parents aux projets, en leur proposant une place au sein de l'association, on leur permet de mieux appréhender les enjeux éducatifs, sociétaux, sportifs, culturels et de bien-être.

Enfin, quand ils sont associés aux réussites de l'AS, parents et enfants s'offrent un climat de confiance pour une meilleure réussite scolaire et une orientation vraiment choisie.

8.3.5. Les partenariats

- FCPE,
- PEEP,
- Salto Mag,
- MEN,
- DGESCO.

Focus

4^{èmes} Rencontres Nationales des parents d'élèves à l'AS - Ile de Ré, octobre 2019.

Au programme : partage d'expériences (élèves, parents, cadres, enseignants), temps convivial et « durable », mise en avant de l'éco responsabilité, visite du littoral, découverte du patrimoine local, intervention de Run Eco Team et plogging sur la plage.

Thématique : « L'AS en 3D, Démarche Développement Durable » organisées dans un village-vacances labellisé « Éco responsable ».

- Accessibilité : un parent peut intégrer le fonctionnement de l'AS,
- Innovation : la coéducation, base d'un parcours associatif,
- Responsabilité : le Développement Durable au service de la réussite scolaire.



8.4. Santé – Bien-être

8.4.1. Convention AFLD

Extrait de convention

« La commission Nationale médicale a pour objet notamment :

- De mettre en œuvre l'application au sein de l'UNSS des dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le Dopage. Afin de favoriser les temps d'échange avec l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD), une sous-commission intitulée « prévention du Dopage » a été créée au sein de la Commission Santé. Cette sous-commission indépendante aura pour principale mission de réfléchir à l'élaboration des contenus de formation destinés aux membres de la communauté UNSS, afin que ceux-ci puissent ensuite sensibiliser et/ou animer des actions, ateliers ou formations relatives à l'éthique, l'éducation et la prévention des risques de Dopage dans le sport ou à destination d'autres élèves. »

La sous-commission « prévention du dopage » examinera, en fonction des dossiers et des calendriers respectifs, la participation éventuelle de l'AFLD aux événements, manifestations, conférences ou « master-class » de l'UNSS, d'envergure internationale, nationale et territoriale.

Le médecin référent pour l'UNSS est **Monsieur Charles MERCIER-GUYON**

8.4.2. Commission Santé

La Commission Santé a pour objet :

- De mettre en œuvre l'application au sein de l'UNSS des dispositions législatives et réglementaires relatives à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le Dopage,
- De définir et de mettre en œuvre la politique et la réglementation sanitaire fédérale à destination de l'ensemble des licenciés ainsi qu'organiser la médecine fédérale,
- D'émettre des avis, de faire des propositions et de participer à la réflexion sur tout sujet à caractère sanitaire dont elle se saisira ou qui lui sera soumis par les instances fédérales nationales, régionales et locales, notamment relatifs :
 - À la surveillance médicale des sportifs,
 - À la veille épidémiologique,
 - À la prévention et la lutte contre le Dopage,
 - À l'encadrement des collectifs nationaux,
 - À la formation continue,
 - À des programmes de recherche,
 - À des actions de prévention et d'éducation à la santé,
 - À l'accessibilité des publics spécifiques,
 - Aux contre-indications médicales liées à la pratique de chaque sport,
 - Aux critères de surclassement,
 - Aux dossiers médicaux litigieux de sportifs,
 - À l'organisation et à la participation à des colloques, des congrès médicaux ou médico-sportifs,
 - Aux publications internes,
 - De participer à l'élaboration du volet médical de la convention d'objectifs présentée au Ministère chargé des Sports
 - De statuer sur les litiges se rapportant à l'ensemble de son champ de compétence.

8.4.3. Théâtre forum : Santé et Dopage

8.4.3.1. Le descriptif

En lien avec nos différents partenaires, nous avons décidé de créer un théâtre forum afin de sensibiliser les élèves au phénomène de Dopage. En pleine crise olympique autour de ce fléau, nous avons pensé qu'il était de notre responsabilité de créer un moment d'échange avec nos licenciés et des acteurs du monde de la santé pour les éclairer au mieux.

L'évènement s'est déroulé en 3 temps :

- Jeu des comédiens sans intervention du public,
- Mise en scène d'un sportif et de son entraîneur qui décident de passer outre les règlements malgré les interventions de leurs proches,
- Jeu des comédiens avec la participation du public,
- Les comédiens rejouent la scène, en demandant au public d'intervenir à chaque fois qu'il considère cela nécessaire.
- Échange avec nos partenaires et nos invités.

Lien vidéo : <https://www.dailymotion.com/video/x7pa1ws>.

8.4.3.2. Public Cible

Des licenciés UNSS de plusieurs collèges du département du 77.

8.4.3.3. Zonage

Licenciés du département 77, (Académie de Créteil) issus des collèges de Melun, Meaux, Savigny sur Temple et la Ferté sous Jouarre.

8.4.3.4. Effets attendus

L'objectif de cette rencontre est d'informer et d'échanger sur la thématique « Dopage » vers ses jeunes sportifs qui peuvent être attirés vers le Dopage ou les conduites addictives. L'information ne se limite pas à la dangerosité des produits qui peuvent être utilisés, l'information doit tenir compte aussi de la méconnaissance des jeunes sportifs.

Il faut prendre en considération que le Dopage ne se limite pas à l'EPO. Il existe une liste officielle que tous les sportifs doivent connaître afin de ne pas prendre un produit considéré comme « dopant » pour une utilisation médicale. De plus, il est important dès le plus jeune âge, d'alerter ses jeunes pratiquants sur les conduites addictives. La prise de produit illicite est souvent le résultat d'une succession de mauvaises pratiques.

8.4.3.5 Partenaires & Acteurs

Partenaires

- MGEN - Mutuelle Générale de l'Éducation nationale, représentée par son référent médical - Monsieur Roland Krzentowski,
- AFLD - Agence Française de Lutte contre le Dopage, représentée par sa présidente – Madame Dominique Laurent.

Acteurs

Troupe Maquette Comédiens pratiquant le Stand Up,
Boris DIAW International français de basket-ball, champion d'Europe, champion NBA,

Focus

« Cela a permis aux élèves présents de voir les mauvais côtés du Dopage et surtout les bonnes pratiques à adopter ».

Boris Diaw, Ambassadeur

« Il y avait tous les ingrédients dans le phénomène que l'on trouve dans la prise de produits dopants : l'entourage, ceux qui fournissent les produits, les parents qui créent une pression excessive, l'entraîneur peu attentif ».

Madame Dominique Laurent, présidente de l'AFLD (Agence Française de Lutte contre le Dopage)

« C'est l'envie de gagner à tout prix : tout cela a été mis en évidence de façon merveilleuse bien mieux que les conseils moralisateurs ».

Monsieur Roland Krzentowski, médecin

8.5. Éco-responsabilité

8.5.1. Le descriptif

Dans le cadre du dossier « Jeunes Officiels, vers une génération responsable » cette thématique prend toute sa place. Si depuis toujours les projets d'AS et autres organisations- « temps forts du sport scolaire » ont mis en avant la propreté des sites et la mutualisation des déplacements, c'est désormais une démarche plus complète qui est mise en avant :

- « Zéro déchet » avec une consommation réfléchie, de proximité et de qualité,
- « Bouge pour ta santé » avec une alimentation et une hydratation saine et équilibrée
- « Respect de l'environnement » en organisant des sorties « plogging-nettoyage de sites »,
- « Déplacement vert » en mettant en valeur les énergies durables,
- « RSO, Responsabilité Sociétale des Organisations sportives (environnement, enjeux sociaux, achats responsables), plateforme dédiée CNOSEF,
- « Compensation carbone » dans les services UNSS et les AS (donner une 2ème vie aux équipements, matériel, vêtements, chaussures...) en compensation des déplacements effectués.

8.5.2. Le public cible

L'ensemble des élèves licenciés mais pas seulement. La communauté éducative toute entière est concernée, en permettant des échanges à partir des membres de l'AS avec les élèves éco délégués de chaque classe.

L'AS doit avoir une action sur l'ensemble de la vie dans l'établissement et pas essentiellement sur sa propre organisation. Le parcours du citoyen doit pouvoir s'enrichir de cet engagement prioritaire, et ce , dans le cadre du projet d'AS et du projet d'établissement.

8.5.3. Le zonage

Les Jeunes Officiels « Éco responsables » engagés sur des projets d'organisation (vie de l'AS, rencontres, compétitions, master class, conférences, journées portes ouvertes, forum des associations...) en lien avec les différents partenaires.

8.5.4. Les effets attendus

La formation des licenciés UNSS sur l'Éco-responsabilité devra permettre une réflexion profonde sur la vie de l'AS (dans et hors de l'établissement) débouchant sur la certification de nombreux Jeunes Officiels « Éco-responsables », voire autant de Jeunes « Éco-responsables » que de jeunes licenciés !

La communication à partir de ce dossier devra permettre d'élargir les partenariats tout en ouvrant le champ des possibles aux élèves qui découvriront une orientation vers des métiers d'avenir dont certains sont encore à inventer.

Un plus grand partage des responsabilités au sein des projets et au cours de leur réalisation (en amont, avec la participation de tous les acteurs, pendant avec l'accompagnement de la démarche engagée et après pour analyser et faire évoluer le dossier).

L'incitation auprès des élèves licenciés à l'UNSS de se présenter comme « délégués éco responsables » dans leurs classes respectives (cf. lettre de rentrée du Ministre de l'Éducation Nationale, président de l'UNSS) doit être recherchée. Désormais, conformément aux textes, cette responsabilité devra s'organiser autour d'élections effectives, l'AS devra alors communiquer sur cette fonction qui trouvera son « terrain de jeu » au sein de la vie de classe mais aussi, de façon plus large et en acte, au sein de la vie de l'AS.

Il s'agira également de mettre en avant les objectifs Développement Durable (WWF, CNOSF, ONU...), de faire connaître les différentes chartes existantes, les partenariats locaux et les conventions avec les clubs. La participation à de grands événements (GESI) avec les fédérations partenaires sur des actions communes de Développement Durable « éco responsables » permettra d'échanger et de partager un savoir-faire et des compétences propres mais aussi d'apporter une reconnaissance par l'obtention d'un label (candidature au Prix Éthique UNSS, « développement durable, le sport s'engage »), come reconnaissance d'une action exemplaire.

8.5.5. Les partenariats

- Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports,
- Ministère de la transition écologique et solidaire,
- MAIF,
- CNOSF,
- WWF,
- ONU,
- Fédérations partenaires en convention.

8.5.6. Expériences dans les territoires

Présence d'une commission « éco responsable » sur le Championnat de France UNSS d'Aviron Indoor à Coubertin (Paris), en amont du Championnat du Monde d'Aviron Indoor.

Stands MAIF, RSE /

compensation carbone, pour offrir une 2^{ème} vie à des vêtements / Aviron Smothie Responsable



UNSS

Vade-mecum pour des rencontres Eco-Responsables



9. Représentation des thématiques dans les académies

Un sondage effectué auprès de tous les services régionaux UNSS, a permis de hiérarchiser les thématiques prioritaires mises en œuvre dans les territoires.

À la lecture de ce camembert on voit apparaître trois blocs distincts :

BLOC 1 : 3 thématiques qui concernent près de 50% des manifestations et actions menées.

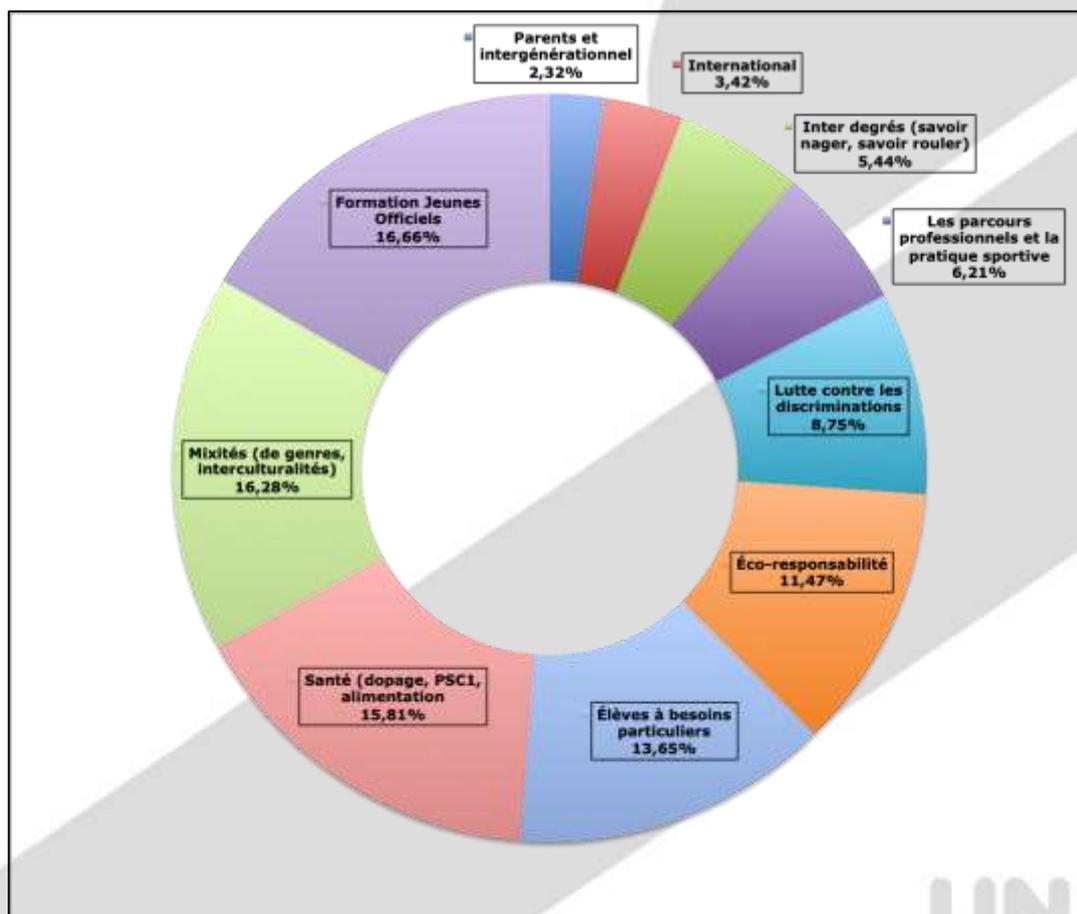
- Formation Jeunes Officiels,
- Mixité (de genres, interculturalités),
- Santé (Dopage, PSCA, alimentation).

BLOC 2 :

- Élèves à besoins particuliers,
- Éco-responsabilité,
- Lutte contre les discriminations.

BLOC 3

- Les parcours professionnels et la pratique sportive,
- Inter-degré,
- International,
- Parents et inter-générationnel.



10. Conclusion

Le séminaire national des cadres UNSS en visioconférence, début juillet 2020, a permis des échanges concrets afin d'anticiper une démarche commune face à la Covid 19 et a abouti à trois scénariis pour chacune des modalités de pratiques et pour les Jeunes Officiels :

- Compétitions,
- Manifestations promotionnelles,
- Manifestations évènementielles.

Voici l'aboutissement des travaux communiqués à nos instances, aux rectorats et chefs d'établissements, accompagnés d'un courrier de Madame la directrice nationale.

10.1. Anticiper et se projeter autour de trois configurations possibles pour une rentrée de qualité – Propositions de la Direction Nationale

Propos introductifs

Il nous faut poser des principes et non des directives afin d'assurer l'agilité de notre structure et nous permettre de nous adapter et d'être très réactifs en fonction des règles sanitaires qui nous seraient imposées.

L'invention des territoires sera de mise. Les différents acteurs habituels du sport scolaire seront sollicités dès les journées de rentrée pour s'approprier les principes et participer aux propositions retenues.

Principe 1 : Réaffirmer la place de l'AS et du sport scolaire organisé par l'UNSS

Anticiper des échanges avec les autorités académiques et rectorales. Fournir des éléments de langage pour que ce sujet face partie des sujets dans le cadre des journées de rentrées des chefs d'établissement.

Faire valoir l'importance de la pratique physique **volontaire** comme élément de motivation pour la rentrée, dans un temps qui peut générer de l'inquiétude chez les parents et les enfants tant il y a d'incertitudes à gérer.

La pratique corporelle et l'éducation du corps doivent faire partie des incontournables de la rentrée.

Principe 2 : Sacraliser le mercredi après-midi

Si les AS peuvent et doivent fonctionner à nouveau dans tous les établissements sur un minimum de créneaux hebdomadaires, il est tout aussi important de redonner l'habitude du temps UNSS le mercredi après-midi

Principe 3 : Le sport scolaire pour tous les élèves

Poursuivre le travail autour de l'inclusion scolaire et du sport partagé. Penser aux structures spécialisées des établissements scolaires que sont les ULIS et les SEGPA, mais penser aussi, autant que faire se peut, à faire vivre les conventions avec les instituts spécialisés (IME, IMEpro...)

Principe 4 : Équilibre confirmé entre « Compétition – Évènementiel - Promotionnel »

Les programmes proposés peuvent être réduits en nombre de manifestations mais doivent permettre de s'adresser à une variété d'élèves et répondre à différents motifs d'agir.

La communication de ce que l'on fait doit être anticipée en direction des cabinets des recteurs et des inspecteurs d'académie. Une fiche récapitulative de l'ensemble des actions relatives au sport scolaire sera diffusée.

Si une nouvelle période de confinement ou de restriction d'activité était prononcée, les cadres auraient un rôle essentiel pour garantir une place au sport scolaire ; partager avec les inspecteurs, guider et accompagner les animateurs d'AS. Le sport scolaire doit apparaître comme un outil essentiel qui, par la multi-activité, le plaisir et la rencontre qui le caractérisent peut s'inscrire dans un temps d'éducation extraordinaire et apporter dans le respect absolu des gestes barrières une autonomie et une réflexion notamment sur les notions de santé et d'éco-responsabilité.

Nos actions doivent prendre en compte la nécessité de reconquérir et fidéliser nos élèves.

PÔLE COMPÉTITION		
Configuration 1 <i>Calendriers habituels</i>	Configuration 2 <i>Rencontres possibles et adaptées</i>	Configuration 3 <i>Dans l'AS en intramuros</i>
<p>Création et communication vers les DNA du prévisionnel annuel sur les 3 blocs en particulier sur le promotionnel et l'évènementiel</p>	<p>AJUSTEMENTS PROPRES AUX CADRES UNSS avec des exemples de mise en œuvre qui apparaissent dans le compte rendu des échanges</p> <p>ANTICIPER Réfléchir sur les variables d'adaptation, la nature des activités et les mises en œuvre afin de qualifier dans le respect des règles barrières.</p> <p>Principe 1 : Garantir les Championnats de France dans les deux versions Excellence et Établissement.</p> <p>Principe 2 : Toutes les rencontres nationales seront garanties avec adaptation des exigences du règlement fédéral si nécessaire. Ex : 6 équipes de 4 académies pourrait faire l'objet de modification si besoin dans certaines activités</p> <p>Principe 3 : Valoriser le cross, activité phare de début d'année.</p> <p>Principe 4 : Qualification sur engagement avec limitation possible du nombre des participants selon le type d'activité.</p>	<p>ANTICIPER <u>Challenge national par activité à distance</u> <u>Grace à OPUSS, un classement Collège (Benjamin-Minimes) /lycées/LP.</u></p> <p>La pratique physique doit être plébiscitée par rapport au Virtuel avec des activités « normées » qui peuvent être réalisées selon un cahier des charges identique pour tout le monde.</p> <p>Valorisation des formations JO vers « génération responsable » à distance en parallèle d'une reprise progressive en interne.</p>

ADAPTER

Degrés de liberté :

- En dehors des principes organisateurs chaque territoire a toute liberté pour définir les modalités de qualifications des équipes le concernant. Les organisations comme les formes de groupements peuvent être locales.
- Un choix peut être fait également sur les activités pour lesquelles des qualifications seront assurées (dynamiques locales, actions phares, CF à proximité, public cible...).
- Le calendrier des qualifications peut être adapté sachant que les dates des finales seront elles conservées. La date butoir d'engagement serait le repère pour l'effectivité du championnat.
- Décaler dans le temps les calendriers habituels des activités en fonction de la disponibilité des installations sportives pour faire le maximum d'organisations avant de nouvelles possibles restrictions.
- Dans l'état actuel de nos informations les pratiques en extérieures sont à privilégier.

MANIFESTATIONS PROMOTIONNELLES

Configuration 1 <i>Calendriers habituels</i>	Configuration 2 <i>Rencontres possibles et adaptées</i>	Configuration 3 <i>Dans l'AS en intramuros</i>
<p>Concrétiser la Gymnasiade territoriale en département : s'appuyer sur un évènementiel existant.</p> <p>Se référer à la lettre circulaire spécifique « Gymnasiades territoriales »</p>	<p>ANTICIPER</p> <p><u>Challenge national avec rencontres ou journées thématiques.</u></p> <p>Principe 1 : Récurrence dans la pratique : Un élève doit pouvoir pratiquer ce challenge sur plusieurs mercredis sous forme de rencontres.</p> <p>Principe 2 : multi activités sous la forme « 24 » (2024) Ex : 24 répétitions et/ou 24 activités et/ou 24 secondes, etc.</p> <p>Principe 3 : résultats en équipes d'établissement.</p> <p>Principe 4 : l'unité pourra se faire soit sur le temps soit sur le lieu mais une réflexion sur le nombre de participants devra être faite.</p> <p>Principe 5 : Validation des challenges par des jeunes officiels (photo, article).</p> <p>La possibilité est faite aux AS de créer leurs propres challenges et de les diffuser.</p>	<p>ANTICIPER</p> <p><u>Challenge national à distance/échelonné</u> dans le temps.</p> <p>Principe 1 : Récurrence dans la pratique : Un élève doit pouvoir pratiquer ce challenge sur plusieurs mercredis sous forme de rencontres.</p> <p>Principe 2 : La pratique physique doit être plébiscitée par rapport au virtuel avec des activités qui peuvent être réalisées selon des fiches supports identiques pour tout le monde.</p> <p>Principe 3 : Valorisation des formations JO « vers une génération responsable » à distance en parallèle d'une reprise progressive en interne.</p> <p>La possibilité est faite aux AS de créer leurs propres challenges et de les diffuser</p> <p>Journée thématique ponctuelle</p> <p>Principe 1 : utilisation des thématiques en fonction de la feuille de route nationale.</p> <p>Principe 2 : l'unité se fera sur le temps mais pas sur le lieu. 1 jour des lieux.</p> <p>Principe 3 : une communication de la manifestation devra être faite auprès du plus grand nombre et les JO sollicités.</p>

MANIFESTATIONS ÉVÈNEMENTIELLES

Configuration 1 <i>Calendriers habituels</i>	Configuration 2 <i>Rencontres possibles et adaptées</i>	Configuration 3 <i>Dans l'AS en intramuros</i>
<p>JNSS départements / académies</p> <p>JOP / SOP</p> <p>Master class</p> <p>Les « Jeux »</p>	<p>ANTICIPER : <u>le déplacement des manifestations dans le temps est possible sauf pour les événements « Génération 2024 » dont les dates ne sont pas fixées par l'UNSS.</u></p> <p>Principe 1 : Par convention les manifestations événementielles répondent aux manifestations inscrites dans le plan analytique 1 (P1).</p> <p>Principe 2 : Une journée et un thème sur tout le territoire. Le regroupement à hauteur des districts doit être favorisé.</p> <p>Principe 3 : un kit de communication autour des valeurs de l'olympisme et des Gymnasiades territoriales devra être utilisé.</p> <p>Principe 4 : les Jeunes officiels doivent être partie prenante dans toutes les fonctions.</p> <p>Principe 5 : Mise en place de nouveaux formats découvertes.</p>	<p>ANTICIPER</p> <p>Principe 1 : adapter pour faire exister l'événement.</p> <p>Principe 2 : Unité de temps mais des lieux multiples. Le fonctionnement en Intra AS sera privilégié.</p> <p>Principe 3 : des propositions à distance pourraient être proposées.</p> <p>Principe 4 : un kit de communication autour des valeurs de l'olympisme et des Gymnasiades territoriales devra être utilisé.</p> <p>Principe 5 : les Jeunes officiels doivent être sollicités dans certaines fonctions.</p>

10.2. Courrier de la Directrice Nationale vers les chefs d'Établissements, Présidents des Associations Sportives

« Mesdames, Messieurs les chefs d'établissements,

Après cette période de trêve estivale qui, je l'espère, vous a été profitable, nous voilà à l'aube d'une nouvelle rentrée dans un contexte qui reste complexe et nécessite, suite aux annonces du ministre de l'Éducation Nationale, des modalités d'actions très précautionneuses pour endiguer ce fléau qu'est la Covid 19.

Plus que jamais la **dimension santé** doit être présente dans nos établissements et le sport scolaire pratiqué dans vos associations sportives et accompagné par l'UNSS, considéré comme un instrument au service du pilotage de l'établissement. Ainsi il doit être présent dans les choix de la reprise par sa capacité à fédérer, à redonner confiance, à transmettre des valeurs autour de pratiques physiques et sportives et des engagements possibles pour les élèves au moyen du dispositif « vers une génération responsable ».

Lors d'un séminaire réalisé en juillet 2020, **l'ensemble des cadres UNSS a travaillé à l'élaboration d'un plan d'action en trois scénarii dynamiques, évolutifs et sécurés** pour anticiper des conditions variables de pratiques et permettre une reprise de nos manifestations. Ces dernières seront avant tout responsables, resteront éducatives, alliant respect de soi, des autres dans un contexte de plaisir.

L'engagement et l'expertise de vos enseignants d'EPS - animateurs d'AS, le travail partenarial entre les cadres UNSS et les inspecteurs IA IPR EPS sont de nature à structurer une offre de formation autour des activités physiques et sportives en toute sécurité. Il ne s'agit pas de faire à tout prix mais de poursuivre les actions menées en faveur de l'épanouissement des élèves et de nous adapter pour que nos interventions respectent l'objectif tout en garantissant la mise en œuvre des consignes sanitaires les plus strictes.

Parce que la pratique physique est un vecteur de santé, de bien-être physique et mental, que l'école s'est engagée dans la lutte contre la sédentarité et ses effets, et que notre ministre a largement inscrit le sport comme moyen au service de la réussite des élèves, je souhaite par ce courrier réaffirmer la mobilisation qui sera celle de l'ensemble des services nationaux, régionaux et départementaux UNSS pour **soutenir votre action et le développement d'initiatives** au sein de vos associations sportives.

Les associations sportives scolaires à votre disposition doivent pouvoir participer du retour vers l'école et faire valoir le rôle du sport et de la pratique physique dans ce qu'ils ont de capital et qui justifient leur place à l'école.

Outre la planification et les réalisations de manifestations annuelles, l'UNSS souhaite agir avec les présidents d'AS que vous êtes, pour utiliser davantage l'AS et **construire de nouvelles alliances éducatives dans votre établissement, sur votre bassin**. Il s'agit de trouver de nouveaux terrains d'expérimentations de l'interdisciplinarité, de la transversalité au bénéfice des apprentissages programmatiques pour donner sens, motiver les élèves, les amener à se dépasser, à faire avec d'autres, à se projeter comme futur acteur décideur. Une feuille de route a donc été réalisée autour du nouveau plan national de développement du sport scolaire (PNDSS) 2020 - 2024

qui vous sera communiqué prochainement. Elle fait référence à dix domaines thématiques présentés en annexe que le sport scolaire souhaite investir ou massifier via ses actions, avec des financements dédiés.

Le caractère pluriel de l'UNSS, opérateur de l'Éducation Nationale comme nous l'avons décrit ci-dessus, mais également fédération sportive, doit également nous conduire à attirer l'attention des élèves vers la réalisation d'événements mondiaux majeurs portés par la France. Dans l'ordre de priorité trois grands événements internationaux (G.E.S.I.) au premier rang desquels **les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, la coupe du monde de Rugby en 2023** et les « **Gymnasiades Normandie 2022** » **événement international majeur du sport scolaire**. Votre établissement peut prendre une place dans ces événements par le biais de son association sportive ce qui permettra à vos élèves de vivre ces temps forts de près, et pourquoi pas de l'intérieur.

La rentrée réalisée, nous proposerons à chaque DASEN d'animer ensemble une séance d'informations des chefs d'établissements lors des réunions de bassin par exemple et aurons également la chance d'intervenir auprès des PERDIR stagiaires à l'IH2F dans le cadre de leur formation initiale.

L'UNSS est un service public à votre disposition et l'ensemble de ses équipes, à chaque échelon de son organigramme, a à cœur d'apporter son concours pour que le sport scolaire s'illustre concrètement et équitablement sur tous les territoires dans ses fonctions : culturelle, éducative, sociale et de santé publique. Mehdi RAHOUÏ, directeur national adjoint est votre interlocuteur référent.

Soucieuse de participer à la réalisation du parcours sportif du jeune élève et de faire de l'AS un levier au service de l'épanouissement des élèves et de leur cheminement par la pratique sportive et l'engagement associatif, je vous assure de toute notre disponibilité pour vous accompagner dans votre fonction de président d'AS. »